



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 044 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 30 septembre 2014

Président

M. James Rajotte

Comité permanent des finances

Le mardi 30 septembre 2014

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC)): Je déclare ouverte la 44^e séance du Comité permanent des finances.

Bienvenue à nos invités. Nous continuons nos consultations prébudgétaires 2014 conformément à l'article 83.1 du Règlement.

Chers collègues, deux groupes de témoins comparaissent devant nous aujourd'hui. Nous devons aller voter à 18 heures, je crois. Nous aurons donc moins de temps pour le deuxième groupe.

Commençons par notre premier groupe. Nous accueillons M. Jim Mann, de la Société Alzheimer du Canada; la chef Roberta Jamieson, présidente-directrice générale d'Inspire; M. Graham Carr, qui représente Mitacs; M. Bruce Ireland, des Organismes caritatifs neurologiques du Canada; et Mme Ann Decter, directrice de YMCA Canada. Je vous souhaite à tous la bienvenue.

Vous disposez tous de cinq minutes pour faire votre exposé, et les membres du comité vous poseront des questions par la suite.

C'est M. Mann qui commence. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Jim Mann (membre, Conseil d'administration, Société Alzheimer du Canada): Monsieur le président, messieurs les membres du comité, bonjour. Je vous remercie de me donner l'occasion de vous parler de la maladie d'Alzheimer. C'est un sujet qui est très important pour moi et pour des centaines de milliers de familles de partout au Canada.

Tout d'abord, monsieur le président, j'aimerais vous remercier, vous et les membres du comité, d'avoir recommandé la création et la mise en oeuvre d'une stratégie nationale sur la démence l'an dernier dans le cadre de votre rapport. Je vous remercie de votre appui.

Je m'appelle Jim Mann et je vis à Surrey, en Colombie-Britannique, avec ma femme, Alice. Je suis venu ici vous expliquer ce que c'est que de vivre avec l'une des maladies les plus craintes et inconnues dans le monde: la maladie d'Alzheimer.

Je connais très bien la maladie. Je fais partie des 747 000 Canadiens qui sont atteints d'Alzheimer ou d'autres formes de démence. Selon les prévisions, ce chiffre devrait presque doubler et atteindre 1,4 million d'ici 2031.

Il y a près de huit ans, j'ai appris que j'étais atteint d'Alzheimer. J'avais 58 ans. J'avais déjà une très bonne idée de ce qui m'attendait, car lorsque j'ai reçu le diagnostic, ma défunte mère vivait avec cette maladie depuis quelques années déjà. J'ai vu sa maladie altérer graduellement sa santé et lui ôter la vie après 10 ans.

Pendant que ma mère était malade, je me suis rendu compte des préjugés qui entourent l'Alzheimer dans les gestes de ses pairs de son bloc-appartements et de professionnels de la santé. Depuis que le diagnostic a été posé, je fais face aux préjugés. Je vis l'isolement qui l'accompagne.

Toutefois, le plus troublant, c'est toute l'ignorance, les stéréotypes et les suppositions liés à la maladie. Par exemple, à un moment donné, je me trouvais dans la salle d'urgence d'un hôpital et j'ai insisté pour que ma femme m'accompagne à la salle d'examen compte tenu de ma maladie. Une infirmière-chef de la salle d'urgence m'a dit qu'il n'était pas nécessaire qu'Alice m'accompagne, car je semblais aller bien. C'est l'un des problèmes, non? De quoi une personne atteinte d'Alzheimer est-elle censée avoir l'air? La dégénérescence cérébrale ne se voit pas de l'extérieur.

En dépit de sa formation et de son expérience, un stéréotype connu sur l'Alzheimer s'est manifesté chez l'infirmière, c'est-à-dire qu'on présume que dès qu'une personne reçoit le diagnostic de la maladie, elle devient immédiatement inapte et incompétente. C'est une maladie qui évolue très lentement en général. En fait, elle évolue tellement lentement que souvent, on ne la diagnostique pas avant 25 ans.

Je vis avec l'Alzheimer depuis presque neuf ans, et je me suis aperçu que j'ai de bonnes et de moins bonnes journées. J'imagine que tout le monde ici peut dire la même chose, sauf que lorsque j'ai une bonne journée, je peux jouir d'une certaine autonomie. Lorsque j'ai une mauvaise journée, lorsque je suis trop confus pour faire les choses moi-même, j'ai besoin d'aide.

Pour une personne qui aimait le monde des affaires et toute la stimulation qui l'accompagne, et qui a réussi dans le milieu, mes activités quotidiennes sont maintenant très limitées et je ne peux faire qu'une seule vraie tâche par jour. Est-ce frustrant? Bien sûr! Toutefois, j'essaie de m'assurer que la tâche que je fais est utile et importante. Ma comparution devant vous aujourd'hui en est un exemple.

C'est un but pour moi de sensibiliser les gens au sujet de la maladie d'Alzheimer et de leur apprendre que même s'il n'existe encore aucun moyen de guérison, la vie continue après que le diagnostic a été posé, surtout s'il est posé assez tôt. C'est grâce à cela que je parviens à continuer mon chemin et à garder espoir.

Je m'accroche à l'idée que dans notre pays, nous pouvons en faire plus pour améliorer la qualité de vie des 747 000 Canadiens qui, comme moi, sont atteints de démence, ainsi que celle des membres de nos familles. J'espère qu'une plus grande sensibilisation abattra les préjugés sur la maladie d'Alzheimer et d'autres démences, de sorte que les gens qui reçoivent un diagnostic peuvent avoir accès à des traitements et à du soutien plus rapidement. J'espère que nous pourrions accélérer la recherche dans tous les volets de la recherche sur la démence pour trouver de meilleurs traitements et au bout du compte, un traitement curatif. J'espère que peu importe où ils vivent au Canada, tous les gens qui sont atteints de la maladie d'Alzheimer ou de démence puissent avoir les mêmes soins et services de santé.

● (1535)

J'espère que le gouvernement du Canada appuiera la suggestion de la Société d'Alzheimer du Canada de réaliser tout cela grâce à l'élaboration d'un plan national de lutte contre la démence pour établir un partenariat canadien contre l'Alzheimer et les maladies apparentées. Le partenariat rassemblerait des leaders, des planificateurs et des porte-paroles des secteurs public, universitaire, de la santé, de la recherche et de l'industrie, de même que des familles touchées par la démence, afin de créer un plan national de lutte contre la démence.

Enfin, j'espère avoir été en mesure de vous aider à mieux comprendre ce que signifie vivre avec la maladie d'Alzheimer.

Merci.

Le président: Monsieur Mann, je vous remercie beaucoup de nous avoir parlé de votre expérience.

C'est maintenant au tour de Mme Jamieson. Allez-y, s'il vous plaît.

Chef Roberta Jamieson (présidente-directrice générale, Indspire): *Sehon!* Bonjour, good afternoon et sincères salutations à tous.

Je vous remercie de m'avoir invitée aujourd'hui. Tout d'abord, il convient pour moi, en tant que Mohawk qui se trouve présentement sur un territoire algonquin, de saluer la nation algonquine.

Comme vous le savez, je suis la présidente-directrice générale d'Indspire. Dans la foulée des préparatifs en vue de la présentation du prochain budget fédéral, vous entendrez sans doute un certain nombre d'avis sur les dépenses à prévoir et les compressions à effectuer, de même que sur l'utilisation la plus judicieuse de l'argent des contribuables. Certains diront qu'ils n'aimeraient pas être à votre place. Pour être franche, je ne suis pas de ceux-là, parce que moi, je sais exactement où l'argent doit être investi et où le gouvernement fédéral peut le mieux faire fructifier ses investissements.

Je veux vous faire part de mes réflexions sur les secteurs dans lesquels il faut investir pour améliorer concrètement les perspectives d'avenir du groupe démographique qui croît le plus rapidement au Canada, les étudiants autochtones. Non seulement c'est le groupe qui croît le plus rapidement, mais il est prêt à réussir.

Indspire est une organisation caritative oeuvrant à l'échelle nationale. Auparavant, elle portait le nom de Fondation nationale des réalisations autochtones. Depuis 1985, notre travail consiste à contribuer à la prospérité du Canada en encourageant la réussite chez les Autochtones par des programmes éducatifs et des mesures pour promouvoir leurs réalisations culturelles, sociales et économiques. Nous travaillons avec des élèves de la maternelle à la 12^e année à l'Institut Indspire.

Après le gouvernement fédéral, nous sommes le plus important bailleur de fonds au pays en matière d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire. Permettez-moi de vous fournir quelques données. Jusqu'à maintenant, nous avons distribué plus de 65 millions de

dollars en aide financière grâce à l'octroi de quelque 20 000 bourses d'études.

Je veux vous parler de ce que nous avons réalisé en 2013-2014, car il s'agit d'une année record pour nous. Dix millions de dollars ont été distribués à des étudiants — plus de 3 000 étudiants. Deux mille étudiants ont participé à nos conférences sur les carrières. Des centaines de jeunes ont pu se renseigner sur les possibilités de carrières dans les mines et dans d'autres industries dans le cadre de nos modules en classe. Des centaines d'enseignants ont été jumelés pour s'aider les uns les autres dans des activités de mentorat. Je pourrais continuer. Je dois vous dire également que jusqu'à maintenant, nous avons aidé 300 étudiants au doctorat.

Non seulement nous aidons nos élèves à accéder à l'enseignement postsecondaire et à la formation, mais nous les aidons aussi à atteindre l'excellence scolaire dans leurs champs d'études.

Laissez-moi vous dire maintenant ce qui m'enthousiasme le plus. Il y a quelques mois, Indspire s'est engagé à évaluer les effets qu'a eus notre programme d'aide financière sur les étudiants que nous avons soutenus. Nous leur avons envoyé un questionnaire. Vous pouvez en connaître davantage sur la méthodologie si vous le souhaitez.

Permettez-moi de vous parler de l'essentiel des résultats obtenus, et les membres de mon personnel m'ont demandé de préciser que ce sont de premiers résultats en attendant leur publication.

Parmi les étudiants que nous avons aidés financièrement et qui ne sont plus aux études à l'heure actuelle, 91 % ont indiqué avoir leur diplôme en poche. Parmi les diplômés, 83 % occupent maintenant un emploi et 85 % d'entre eux ont indiqué, bien sûr, que leurs années d'études les ont aidés dans leur emploi. La grande majorité des étudiants qui ont obtenu un diplôme et qui occupent un emploi sont maintenant au service de populations autochtones dans le cadre de leur travail. C'est impressionnant. Ces résultats sont extraordinaires. Ils nous confirment que pour changer de façon significative la vie des Canadiens les plus vulnérables, investir dans l'éducation rapporte drôlement. Ils nous confirment aussi que les fonds alloués à la scolarisation des populations autochtones du Canada doivent continuer d'affluer.

● (1540)

Année après année, l'écart entre les besoins et ce qui est offert ne cesse de se creuser. L'an dernier, je vous ai donné des chiffres impressionnants, mais nous n'avons été en mesure de fournir que 26 % du montant nécessaire. Bref, les besoins sont beaucoup plus grands que les moyens dont nous disposons et le potentiel est incroyable.

J'aimerais remercier le gouvernement du Canada de son appui au programme, car dans le budget de 2013, il a affecté 10 millions de dollars au programme à condition que nous arrivions à recueillir le même montant en financement privé. Je suis très fière de vous annoncer que jusqu'à maintenant, nous avons réussi à amasser 6,2 millions de dollars et que nous recevons beaucoup d'aide du secteur privé et de donateurs.

Le temps dont je dispose est limité. Je veux...

Le président: Excusez-moi, madame Jamieson, mais le temps nous presse. Je vous demanderais de conclure, s'il vous plaît.

Chef Roberta Jamieson: J'aurai terminé dans 30 secondes.

De quelle façon un gouvernement peut-il venir en aide aux gens? L'éducation est une source d'inspiration et aussi un moyen de s'affranchir. Elle change des vies, des familles et des collectivités. L'éducation est un droit que beaucoup trop de Canadiens d'origine autochtone n'ont pas eu la chance d'exercer.

J'exhorte le gouvernement fédéral à continuer d'investir dans l'éducation postsecondaire des populations autochtones: Premières Nations, Inuits et Métis. Ce dont nous avons besoin, c'est un engagement ferme et un financement important et durable dans l'éducation postsecondaire et la formation dans les métiers des Canadiens d'origine autochtone. Seul un investissement de cet ordre permettra de réaliser le type de changement dont nous avons besoin.

Cela mènera à des résultats. Les réalisations parlent d'elles-mêmes et les possibilités sont incroyables. S'il vous plaît, n'hésitez pas à faire preuve d'audace. Concentrez-vous sur les résultats. Soyez convaincus que c'est possible, car je sais que ce l'est.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de M. Carr. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Graham Carr (membre, vice-président, Recherche et études supérieures, Concordia University, Mitacs): Monsieur le président, honorables membres du comité, bonjour. Je m'appelle Graham Carr. Je suis le vice-président à la recherche et aux études supérieures de l'Université Concordia de Montréal.

[Français]

Je vous remercie de m'offrir aujourd'hui l'occasion, dans le cadre des consultations liées au budget de 2015, de m'adresser à vous à titre de représentant de Mitacs et du personnel universitaire.

[Traduction]

Mitacs est un organisme national sans but lucratif qui appuie l'innovation au Canada dans le cadre de projets de recherche concertée qui relie des entreprises ou des organismes sans but lucratif et les gens talentueux de nos universités.

À Concordia, nous investissons massivement dans le but d'accroître nos capacités de recherche. Nous sommes fiers d'être l'université de la prochaine génération dotée d'un secteur de recherche de pointe fort dans des domaines comme la médecine préventive, les génomes non humains, la biologie synthétique, la sécurité de l'information, l'aérospatiale, les médias numériques et les activités créatives. La collaboration avec des entreprises et des organismes sans but lucratif pour appuyer les activités de recherche et créer des occasions de formation unique pour nos diplômés constitue un élément fondamental de notre stratégie. Notre partenariat avec Mitacs nous aide dans la réalisation de cet objectif.

Depuis les 15 dernières années, Mitacs travaille au nom du milieu universitaire canadien en partenariat avec différents gouvernements au Canada pour créer des programmes axés sur le développement des compétences et la formation des étudiants. Les programmes aident les diplômés très qualifiés et les postdoctorants dans leur transition vers des carrières en recherche et développement. De plus, ils augmentent les effets de la recherche universitaire et aident les entreprises canadiennes et les organismes sans but lucratif à devenir plus productifs et novateurs.

Le programme phare de Mitacs, Accélération, incorpore des stages en recherche rémunérés et le développement de compétences professionnelles dans la formation universitaire que les diplômés reçoivent. Chaque stage porte sur un projet évalué par les pairs supervisé par un professeur. On applique la recherche fondamentale

pour résoudre un problème en R-D auquel une entreprise ou un organisme sans but lucratif fait face. En 2007, le programme comprenait 18 stages; l'an dernier seulement, ce nombre dépassait les 2 500.

À Concordia, le nombre de projets Mitacs a augmenté énormément entre 2008, année où nous n'avions qu'un stagiaire, et la dernière année, où nous en avions près de 60. Permettez-moi de vous donner deux exemples de projets de Concordia que Mitacs a soutenus qui sont liés à la promotion de la santé et la sécurité au travail, qui est une préoccupation de votre comité.

Des chercheurs de Concordia se sont associés à Parker Filtration Canada, qui est établi à Laval, pour réaliser un modèle de filtre utilisé pour les moteurs à combustion et l'analyser. En améliorant son efficacité, nos chercheurs visaient à réduire la pollution environnementale causée par des moteurs diesel de grosse cylindrée et à limiter le degré d'exposition à la pollution à laquelle des travailleurs industriels sont exposés quotidiennement.

Un deuxième projet mené en partenariat avec l'entreprise de Vancouver Williams & White visant à concevoir un bras robotique qui peut mettre une lame de scie dans une machine et fournir la scie finie. Non seulement cette idée novatrice améliore la sécurité des travailleurs des scieries, mais elle augmente l'efficacité du processus.

En tant que vice-président à la recherche et aux études supérieures, je m'intéresse de près aux perspectives de carrière des diplômés de l'Université Concordia. Nous savons que la majorité, dont la plupart des détenteurs de doctorats, ne trouvera pas d'emploi dans le milieu universitaire. Mitacs offre d'autres voies aux étudiants. Ses projets mènent souvent à la création de nouveaux postes, car des entreprises et des organismes sans but lucratif découvrent ce que leurs stagiaires ont à offrir. Dans certains cas, les stagiaires créent leur propre entreprise.

Grâce au financement combiné d'Industrie Canada et du Programme de stages en recherche et développement industriel des Trois Conseils, Accélération appuie plus de 2 000 stages par année. Pour le budget de 2015, Mitacs propose de faire passer le nombre de stages du programme Accélération à 10 000 d'ici 2020. Mitacs est hautement compétent pour amener des entreprises et des organismes sans but lucratif à collaborer avec le milieu universitaire. Son réseau pancanadien d'entreprises et d'universitaires est sans égal. Accélération est une grande plateforme pour la formation en recherche multisectorielle.

• (1545)

[Français]

Concordia, comme les autres universités membres, appuie fortement la mission de Mitacs et soutient avec enthousiasme la proposition d'accroître la portée du programme Accélération.

[Traduction]

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Carr.

C'est maintenant au tour de M. Ireland. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Bruce Ireland (soignant, Organismes caritatifs neurologiques du Canada): Monsieur le président, messieurs les membres du comité, bonjour.

Au nom des Organismes caritatifs neurologiques du Canada, je vous remercie de nous donner l'occasion de transmettre nos commentaires au comité. Les recommandations que nous vous présentons sont fondées sur les connaissances collectives des membres des OCNC et sur les conclusions de la récente Étude nationale de la santé des populations relative aux maladies neurologiques.

Les OCNC sont un regroupement de 24 organismes caritatifs de santé qui travaillent ensemble pour améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens vivant avec des troubles neurologiques ainsi que leur famille. Les troubles neurologiques ont un impact sur les personnes, les familles, les communautés, les systèmes de soins de santé et notre économie. Les membres des OCNC sont convaincus que l'on peut accomplir davantage pour améliorer les résultats et maximiser la valeur et la durabilité de façon collective plutôt qu'individuelle.

Je m'appelle Bruce Ireland. Permettez-moi de vous expliquer pourquoi je suis ici et pourquoi il est important pour moi que le gouvernement du Canada, dans son soutien aux familles et aux Canadiens vulnérables, donne suite aux conclusions de l'étude nationale.

Depuis 2000, je suis le principal soignant de ma femme, Karen, maintenant âgée de 65 ans, atteinte de la maladie de Parkinson, et de notre fille Michelle, qui a 30 ans et qui a le syndrome de Down.

La plupart des gens connaissent bien les symptômes de tremblements et de rigidité qui viennent habituellement avec la maladie de Parkinson; mais près de la moitié des personnes qui en sont atteintes souffrent aussi de dépression clinique. Dans le cas de Karen, la maladie de Parkinson s'est d'abord manifestée par une dépression grave, si grave qu'il lui était parfois impossible de sortir du lit; et depuis 2000, soit depuis qu'elle a reçu le diagnostic à l'âge de 51 ans, Karen n'est plus capable de travailler. Quant à Michelle, elle est à peine mobile et elle a la capacité mentale d'une enfant de 12 ans, mais nous veillons à ce qu'elle participe à tous les aspects de notre vie familiale. Je m'occupe de toutes les tâches domestiques et je prends soin de Karen et de Michelle, y compris pour coordonner les soins médicaux et psychiatriques dont elles ont toutes les deux besoin.

Jusqu'en 2009, année où j'ai pris une retraite anticipée, je combinais mon rôle de soignant avec un emploi à temps plein à titre de PDG d'un YMCA à Oakville. La dépression de Karen s'est avérée la partie la plus éprouvante de la maladie de Parkinson. Toutefois, notre famille est régulièrement confrontée à de nouveaux écueils. À cause de l'arthrite, Karen a subi une chirurgie aux deux genoux, et Michelle subira elle aussi une opération lourde aux genoux l'an prochain. Leur déplacement dans la maison et à l'extérieur est une grande difficulté pour elles et aussi pour moi, en tant qu'aidant naturel.

L'expérience de notre famille fait ressortir l'une des principales conclusions de l'étude nationale, à savoir qu'on ne peut s'attaquer aux troubles neurologiques de façon isolée. Toutefois, le système de santé est souvent pris au dépourvu lorsqu'une personne souffre de deux troubles de santé ou plus, particulièrement s'il s'agit d'un trouble de santé mentale. Par exemple, si une personne atteinte d'une maladie neurologique a aussi reçu un diagnostic de trouble de santé mentale, elle pourrait se voir privée de certains soins. Pour améliorer l'accès aux services et optimiser les résultats, il conviendrait de sensibiliser et de soutenir les prestataires de soins de santé pour leur montrer la meilleure façon de répondre aux besoins et aux impacts fonctionnels des personnes et des familles.

Au fil de notre périple, ma famille s'est impliquée auprès de la Société Parkinson Canada et a pu compter sur son appui. C'est grâce à la Société Parkinson Canada que nous avons pris connaissance de l'étude nationale. Ma femme et moi étions enthousiasmés par les possibilités que présente l'étude et avons appuyé les travaux par notre participation, notamment en assistant à la première réunion d'étape des chercheurs.

Pouvoir intégrer l'expérience de notre famille à l'étude par l'entremise des chercheurs s'est avéré très enrichissant. Je vois mon expérience dans le rapport. Je vois l'expérience de ma femme dans le rapport. Je comprends en quoi ces nouveaux témoignages peuvent servir à améliorer la qualité de vie de ma famille. Je peux prendre le rapport et en défendre le contenu.

Le rapport met en lumière de grandes lacunes en matière de connaissances ainsi que des façons de satisfaire et de gérer les besoins de santé des Canadiens affectés par des troubles neurologiques. En tant qu'aidant naturel et représentant des OCNC, j'encourage le gouvernement du Canada à profiter de l'effet d'entraînement de l'étude et du partenariat fructueux entre les OCNC et le gouvernement.

Nous soumettons à votre attention quatre recommandations que nous faisons au gouvernement du Canada dans notre mémoire. Le gouvernement considère les maladies neurologiques comme une priorité publique, et, en ce moment, la communauté de la santé neurologique a le vent en poupe. L'heure est donc venue, aujourd'hui, de faire avancer les choses et d'améliorer la qualité de vie des gens atteints d'une maladie neurologique. Passons à l'action, ensemble.

Merci de votre attention.

• (1550)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Ireland.

C'est maintenant au tour de Mme Decter. Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Ann Decter (directrice, Plaidoyer et politiques publiques, YWCA Canada): Merci.

Bonjour. Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître devant le comité.

YMCA Canada est l'organisation la plus ancienne et la plus importante du pays qui offre des services multiples. Ses associations membres sont dispersées dans neuf provinces et deux territoires pour servir les femmes et les filles. Notre organisation recommande vivement au gouvernement fédéral d'intégrer une analyse comparative entre les sexes à l'élaboration du budget dès le départ; elle devrait constituer une étape fondamentale du processus budgétaire. L'analyse consistera à évaluer les répercussions des politiques en fonction du sexe et permettra au gouvernement de corriger tout préjugé sexiste.

Pour soutenir les femmes, les filles et les familles, il faut adopter des politiques qui conviennent aux femmes et qui tiennent compte de leurs réalités quotidiennes. Voici quelques-unes de ces réalités: taux élevé de participation au marché du travail pour les femmes; taux d'emploi de 64 % chez les femmes qui ont des bébés ou de jeunes enfants; deux tiers des mères dont le plus jeune enfant est d'âge préscolaire ou à la maternelle sont sur le marché du travail; les femmes représentent la majorité des diplômés universitaires; les femmes continuent de prodiguer la majeure partie des soins aux enfants; et les femmes et les filles continuent d'être confrontées à de la violence au quotidien.

YMCA Canada recommande que les mesures suivantes soient prises pour soutenir les femmes, les filles et les familles: établir un réseau national de garderies pour améliorer l'accès des femmes au marché du travail grâce à l'éducation des jeunes enfants; assurer un leadership national sur la violence faite aux femmes pour améliorer la santé et le bien-être; réduire et prévenir l'itinérance chez les femmes pour améliorer la santé et le bien-être; et augmenter la Prestation nationale pour enfants pour réduire la pauvreté.

Les garderies québécoises à faible tarif et à grande échelle — le seul au Canada — confirment que l'adoption d'un programme universel de garderies est une politique sociale qui permet de lutter efficacement contre la pauvreté chez les femmes parce qu'il facilite considérablement l'accès à l'emploi. Comme des défenseurs d'un tel programme le disent depuis des années, il s'agit d'une mesure efficace pour contrer la pauvreté.

D'après l'expérience du Québec, il serait difficile d'exagérer les répercussions positives de l'accès généralisé à des garderies à faible tarif pour les femmes qui élèvent seules leurs enfants.

Au Québec, entre 1996, année où les garderies à faible tarif sont devenues une politique sociale, et 2008, 69 700 mères sont entrées sur le marché du travail; le taux d'emploi de mères ayant des enfants de moins de 6 ans a augmenté de 22 %; le nombre de mères monoparentales bénéficiaires de l'aide sociale a diminué de plus de la moitié, pour passer de 99 000 à 45 000 femmes; leur revenu médian après impôt a grimpé de 81 %; le taux de pauvreté relative des familles monoparentales dirigées par des femmes est passé de 36 à 22 %, soit plus du tiers à moins du quart; et le PIB a augmenté de 5,1 milliards de dollars, soit de 1,7 %.

L'investissement du Québec dans les garderies à faible tarif génère 104 \$ pour le gouvernement du Québec pour chaque tranche de 100 \$ investie, et 43 \$ pour le gouvernement fédéral, sans aucun investissement de sa part dans le programme. Le programme de garderies a donc des effets positifs sur le plan des revenus.

L'inaction des gouvernements du pays pour l'établissement d'un réseau de garderies à faible tarif met vraiment en évidence les préjugés sexistes. Les économies et les avantages sont immenses.

En tant que plus grand fournisseur au pays de refuges pour les femmes victimes de violence, YMCA Canada exhorte le gouvernement fédéral à diriger la coordination des politiques sur la violence faite aux femmes en établissant des discussions fédérales-provinciales-municipales avec la participation du secteur des services de soutien aux victimes de violence et d'autres secteurs pertinents. Le Canada a besoin d'un plan d'action nationale sur la violence faite aux femmes qui établira des normes nationales pour la prévention, les services de soutien, les services juridiques, l'accès à la justice et les politiques sociales essentielles, comme l'accès à des logements sûrs et abordables.

Au Canada, la violence familiale et les agressions sexuelles coûtent 334 \$ par Canadien chaque année. Le gouvernement fédéral y consacre 2,70 \$ par personne.

Pourquoi disons-nous que les Canadiens devraient encourager le gouvernement fédéral à lancer une enquête nationale sur les femmes autochtones portées disparues ou assassinées, en plus d'accroître les mesures directes? Une enquête nationale sur les femmes autochtones disparues ou assassinées pourrait provoquer une conversation publique, qui pourrait changer des mentalités bien ancrées au Canada — et des changements profonds s'imposent.

YMCA Canada a accueilli favorablement l'engagement pris par le gouvernement fédéral dans le discours du Trône de 2011, c'est-à-dire de prendre des mesures à l'égard de la violence faite aux femmes et

aux filles. Nous attendons toujours que cette promesse soit remplie de manière efficace.

On estime qu'il y a 210 000 personnes itinérantes au Canada et que près de la moitié d'entre elles, environ 103 000, sont des femmes. La violence et la pauvreté sont les principaux facteurs qui expliquent l'itinérance chez les femmes. Au Canada, quatre femmes sur 10 qui quittent les refuges d'urgence pour les femmes victimes de violence ne savent pas où elles iront vivre. L'itinérance chez les femmes n'est généralement pas visible. Les rues ne sont pas sûres pour les femmes, qui cachent leurs problèmes d'itinérance.

• (1555)

Le transfert des fonds du Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance au modèle Logement d'abord doit être accompagné d'une analyse comparative entre les sexes et d'une stratégie qui vise à s'assurer qu'il est adapté à l'itinérance chez les femmes.

Le gouvernement fédéral devrait simplifier les aides fiscales pour les familles en les regroupant en une seule prestation nationale pour enfants plus généreuse, d'un maximum de 5 400 \$ par an, et en intégrant la Prestation universelle pour enfants à la PNE. Les ressources actuellement consacrées au crédit d'impôt pour enfants et au crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, qui sont deux mesures régressives, devraient être redirigées vers la PNE. On estime qu'après de tels ajustements, les coûts supplémentaires associés à la hausse de la PNE maximale à 5 400 \$ seraient réduits pour passer à 174 millions de dollars par année.

Le président: Serait-il possible de conclure très rapidement, s'il vous plaît?

Mme Ann Decter: Oui.

Conjuguée à un emploi à temps plein à 11 \$ l'heure, la prestation bonifiée permettrait à un parent seul ayant un enfant de sortir de la pauvreté. Cela éliminerait aussi des couches multiples de services administratifs qui augmentent la paperasserie et les dépenses.

YMCA Canada exhorte le gouvernement fédéral de ne pas adopter le fractionnement du revenu dans le budget fédéral de 2015 ou dans tout autre budget, car les familles canadiennes n'en tireraient aucun avantage.

Merci.

Le président: Merci, madame Decter.

Chers collègues, je propose que nous fassions des interventions de sept minutes au premier tour et que pour gagner du temps, nous passions à des interventions de cinq minutes au deuxième tour. Les quatre premiers députés disposeront de sept minutes.

C'est M. Cullen qui commence. Allez-y, s'il vous plaît.

• (1600)

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NDP): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins. Ce que vous essayez de faire aujourd'hui est difficile, c'est-à-dire de parler de questions complexes en si peu de temps. Le comité a l'impossible tâche d'essayer de faire un résumé de tous les services sociaux et les répercussions, et le faire en quelques réunions, et de présenter ses recommandations au gouvernement fédéral dans le cadre de la préparation de son budget.

Dans le contexte actuel, nous passons d'une situation où il y a eu des déficits importants pendant un certain nombre d'années à une période où des surplus s'annoncent, ce qui, j'imagine, vous a influencé dans la préparation de vos exposés en quelque sorte.

À titre personnel, j'aimerais tout d'abord vous remercier, messieurs Ireland et Mann, de vos témoignages émouvants et du travail que vous effectuez. Le mot « travail » n'est pas le mot qui convient. J'en cherche un autre — service, engagement...

Monsieur Ireland, je vais commencer par l'aspect positif. Il existe un programme, le montant pour aidants naturels, qui a été créé par le gouvernement, et qui s'élevait à 110 millions de dollars l'an dernier. Quelle prestation — si cette mesure fiscale en offre — vous offre ce programme?

M. Bruce Ireland: Nous recevons une prestation lorsque nous préparons notre déclaration de revenus. Cela allège un peu le fardeau, mais certainement pas complètement. Depuis que ma femme a reçu le diagnostic, nos pertes de revenus sont très importantes. De plus, j'ai pris ma retraite plus tôt que prévu, ce qui a des répercussions sur nos finances à long terme.

M. Nathan Cullen: Merci. Je ne cherchais pas à avoir des renseignements personnels, mais dans le cadre actuel — et je veux dire les choses correctement —, le programme offre un montant maximal d'environ 4 500 \$ par famille. C'est une mesure de compensation. J'aimerais que vous nous disiez si vous et d'autres familles que vous connaissez recommandez l'augmentation du montant. Est-ce une prestation directe? Est-ce qu'elle atténue une partie de vos difficultés financières liées au rôle d'aidant naturel que vous devez jouer?

M. Bruce Ireland: Je dirais que c'est limité et que dans certaines familles, le montant est probablement beaucoup moins élevé, surtout parce qu'il s'agit d'un crédit et non d'une réduction directe des impôts des particuliers, par exemple.

M. Nathan Cullen: Vous imaginez donc non seulement une augmentation du montant, mais peut-être aussi un changement de la fonction du programme, des effets qu'il a sur les familles, qui devraient être plus directs?

M. Bruce Ireland: Absolument.

M. Nathan Cullen: D'accord. Nous pouvons faire un suivi pour ce qui est des effets.

Madame Decter, avez-vous une idée du montant que le gouvernement fédéral a investi dans la Commission Cohen, qui portait sur la disparition des saumons dans le fleuve Fraser?

Mme Ann Decter: Non. Je suis désolée, mais je ne le sais pas.

M. Nathan Cullen: Il a investi 26 millions de dollars. Elle a eu lieu après le retour d'un nombre particulièrement peu élevé de saumons rouges sur la côte Ouest.

Mme Ann Decter: Je m'en rappelle.

M. Nathan Cullen: Mis à part la question de l'argent, car il ne peut s'agir de cela, si nous dépensons 26 millions de dollars pour des poissons, pour quelle raison, d'après ce que vous avez dit...? Le YMCA demande depuis longtemps la tenue d'une commission d'enquête nationale sur les femmes autochtones portées disparues ou assassinées. Si ce n'est pas une question d'argent, quelle raison vous a-t-on donnée pour expliquer le refus du gouvernement à cet égard, ou qu'elle est votre hypothèse?

Mme Ann Decter: Il est difficile de lire dans les pensées des autres.

M. Nathan Cullen: Le YMCA défend l'idée depuis longtemps.

Mme Ann Decter: Oui. Je pense qu'on ne comprend pas qu'il est nécessaire de changer les mentalités et qu'une enquête jouerait un rôle à cet égard, à l'instar de la Commission de vérité et de

réconciliation, qui nous a appris énormément de choses et qui a contribué à changer les mentalités. On le remarque dans les médias.

Parfois, des personnes écrivent ou disent que les gens veulent une commission royale d'enquête. Nous ne parlons pas d'une telle commission. Aucun militant n'a parlé de commission royale d'enquête, mais bien d'une enquête nationale, ce qui donnerait l'occasion aux familles de s'exprimer. Je crois qu'en voyant les reportages qui portaient sur Tina Fontaine cette semaine, nous avons constaté qu'il y a des problèmes dans les services policiers, et que c'est à cause des mentalités.

À mon avis, pour changer les mentalités, il nous faut vraiment savoir ce que vivent les gens, ce que vivent les femmes quotidiennement, comme la violence, et il nous faut être à l'écoute. Les non-Autochtones doivent être témoins de ce qui se passe, être à l'écoute et changer leur mentalité.

M. Nathan Cullen: Merci.

Monsieur Mann, vous avez remercié le gouvernement pour la stratégie nationale sur la prévention, ou le comité de l'avoir recommandée. Nous, les députés de l'opposition officielle, prônons depuis longtemps la mise en oeuvre d'une stratégie nationale sur la démence. Le comité examine tout un éventail de questions, mais nous étudions rarement les questions dont vous avez parlé aujourd'hui, et j'aimerais poser des questions à Mme Jamieson en dernier.

Pourquoi serait-il important d'adopter une stratégie nationale? Je pense que notre comité comprend bien le facteur humain. Y a-t-il peut-être un facteur économique qui convaincrerait les gens qui ne se laissent pas influencer par le premier aspect?

● (1605)

M. Jim Mann: Excusez-moi. Pourriez-vous répéter la question?

M. Nathan Cullen: Absolument.

M. Jim Mann: J'ai oublié la dernière partie.

M. Nathan Cullen: Je dirais que sur le plan humain, sur le plan personnel, il est important d'avoir une stratégie nationale sur la démence. Cela semble évident. Y a-t-il également un argument économique à présenter sur la nécessité de mettre en oeuvre une telle stratégie au Canada?

M. Jim Mann: Il est juste de dire que les problèmes que nous avons concernant le nombre de personnes qui reçoivent un diagnostic de démence et leurs familles... Le nombre augmente tout le temps.

Pour ce qui est de l'expérience du Partenariat canadien contre le cancer et de la Commission canadienne de la santé mentale, dans les deux cas, il est démontré que la création d'un tel organisme fait en sorte qu'on se concentre davantage sur les différents secteurs qui en ont besoin. J'ai parlé de la recherche, de la sensibilisation pour un dépistage précoce et des séances de formation du type les Amis des personnes atteintes de démence. Par-dessus tout, je pense que cela fait en sorte que les travailleurs connaissent mieux la maladie et contribue à élargir le programme Premier lien.

M. Nathan Cullen: Merci.

Est-ce que mon temps est écoulé?

Le président: Oui, malheureusement.

M. Nathan Cullen: Madame Jamieson, je demanderai peut-être à l'un de mes collègues de continuer. Je m'excuse de mon rythme. Je suis un grand admirateur, alors je vais laisser un autre collègue poser les questions.

Le président: Merci, monsieur Cullen.

C'est maintenant au tour de M. Saxton, qui dispose de sept minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Andrew Saxton (North Vancouver, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier nos témoins d'être ici aujourd'hui. Ma première question s'adresse à Jim Mann de la Société Alzheimer du Canada.

Tout d'abord, monsieur Mann, je vous remercie d'être ici aujourd'hui et de nous raconter votre expérience personnelle avec cette maladie. J'admire vraiment votre courage.

Comme vous l'avez indiqué dans votre exposé, le problème de la démence est très grave, et il touche un grand nombre de Canadiens. Je sais que la plupart d'entre nous connaissent au moins une personne ou ont un proche qui en souffre. Je le sais, car c'est mon cas.

J'ai récemment rencontré le Dr Pat McGeer, un spécialiste et chercheur de renommée mondiale en matière de démence à l'Université de la Colombie-Britannique, et il m'a exposé certaines de ses préoccupations au sujet de cette terrible maladie. Il m'a aussi confié qu'il était optimiste, et qu'à son avis, on pourra trouver un remède et de meilleurs traitements pour cette maladie.

En lisant les présentations prébudgétaires, j'ai remarqué que plusieurs organismes cherchent à s'attaquer directement à ce problème. J'aimerais en savoir plus à ce sujet. Collaborez-vous étroitement avec ces autres organismes? Étant donné que vous cherchez tous à accomplir la même chose et que vous avez besoin de fonds pour y arriver, y a-t-il une collaboration étroite entre vos groupes?

M. Jim Mann: Tout d'abord, la Société Alzheimer du Canada gère un programme de recherche et elle a distribué des millions de dollars à de nombreux différents organismes de recherche canadiens dans les volets biomédical et qualité de vie. C'est l'un des domaines dans lesquels nous collaborons avec de nombreux différents chercheurs. Nous collaborons avec plusieurs des fondations ou des groupes canadiens qui ont le même objectif — non seulement trouver un remède, mais expliquer pourquoi les gens développent la maladie d'Alzheimer ou une démence.

Le programme de recherche de la Société Alzheimer cible un grand nombre de jeunes chercheurs qui — et je n'aime vraiment pas cette expression — sortent des sentiers battus. Ils sont nouveaux dans le domaine de la recherche, et je pense que dans certains cas, ils abordent le même problème sous un angle différent.

• (1610)

M. Andrew Saxton: Aimerez-vous nous parler de certains des principaux enjeux décrits dans votre mémoire?

M. Jim Mann: L'enjeu principal concerne la création d'un partenariat canadien pour lutter contre la démence et la maladie d'Alzheimer, un peu comme le Partenariat canadien contre le cancer et la Commission de la santé mentale. Je crois que les résultats obtenus par le Partenariat canadien contre le cancer, par exemple, démontrent très clairement les progrès accomplis dans le domaine de la recherche sur le cancer et pour un grand nombre de remèdes, ce qui n'était certainement pas considéré comme étant une possibilité il y a quelques années. Pour nous, le partenariat va dans le même sens, c'est-à-dire qu'il fournira un leadership pour un enjeu crucial et la coordination des efforts en recherche. Vous aviez raison, de nombreux différents groupes mènent des recherches, et il existe donc un bon effort de coordination.

À la fin de l'intervention de M. Cullen, j'ai parlé du programme Premier lien et de son importance. Cela en ferait partie.

Si vous me le permettez, j'aimerais brièvement parler du programme Premier lien. Lorsque certaines personnes reçoivent un diagnostic, leur médecin se contente de leur annoncer qu'elles souffrent de la maladie d'Alzheimer, de leur donner une prescription pour un inhibiteur de la cholinestérase et de leur donner rendez-vous dans six mois. Toutefois, dans le cadre du programme Premier lien, lorsque le patient reçoit un diagnostic, on lui demande l'autorisation de communiquer son nom et ses coordonnées à la Société Alzheimer du Canada. Ensuite, on assure un suivi régulier et on demande au patient s'il a besoin d'aide. On lui parle des groupes de soutien, on lui offre des brochures, etc. Quelques mois plus tard, on refait un suivi, et ainsi de suite.

Ce programme a représenté un avantage colossal pour la communauté et le système de soins de santé.

M. Andrew Saxton: Merci beaucoup.

J'aimerais utiliser le temps qu'il me reste pour poser une question à Roberta Jamieson, d'Indspire.

Tout d'abord, Roberta, j'aimerais vous féliciter pour le taux d'obtention de diplômes. Les données que vous nous avez lues dans votre exposé sont très impressionnantes.

Pourriez-vous nous en dire plus sur le programme Bâtir un avenir meilleur?

Chef Roberta Jamieson: Oui, j'en serais très heureuse.

En fait, je crois que j'ai des documents bilingues qui vous raconteront des histoires vécues d'étudiants autochtones qui ont profité de ce soutien.

Il s'agit d'un programme qui fonctionne avec l'appui de fonds du gouvernement, de dons de particuliers et de dons du secteur des entreprises. Il fournit aux étudiants des Premières Nations et aux étudiants inuits et métis de partout au pays le soutien dont ils ont grandement besoin.

L'an dernier, on a demandé le montant nécessaire pour répondre aux besoins des étudiants, c'est-à-dire juste en dessous de 40 millions de dollars. Nous avons pu leur verser plus de 10 millions de dollars. C'était une année record pour nous, mais nous sommes loin d'avoir répondu à tous les besoins.

On offre donc ce programme. Il y a un appel de demandes et une date limite pour les présenter. Les sommes versées sont déterminées par un jury composé de professionnels autochtones qui déterminent les besoins. Nous examinons les résultats scolaires et les besoins financiers. Nous cherchons également à savoir si les étudiants ont demandé des fonds ailleurs et s'ils s'adressent à nous pour une somme complémentaire. Nous examinons l'identité autochtone et nous vérifions si ces étudiants ont un plan de carrière. Tous ces éléments servent à déterminer les sommes versées.

Le vice-président (M. Nathan Cullen): Merci, madame Jamieson.

• (1615)

Chef Roberta Jamieson: J'aimerais également ajouter que notre politique consiste à appuyer le plus d'étudiants possible, au lieu de donner tous les fonds aux deux cents premiers étudiants qui font une demande. Nous tentons vraiment de répartir les fonds le plus possible.

Le vice-président (M. Nathan Cullen): Merci, madame Jamieson.

Merci, monsieur Saxton.

Monsieur Brison, vous avez la parole pour sept minutes.

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Merci beaucoup.

J'aimerais remercier les témoins de leurs exposés percutants.

J'aimerais d'abord m'adresser à M. Mann. Ma mère avait la maladie d'Alzheimer et elle a pu habiter chez elle jusqu'en novembre dernier. Elle est décédée en novembre, à l'âge de 84 ans.

Toutefois, nous étions très chanceux, car mon père, qui a maintenant 91 ans, était présent 24 heures par jour et il était l'un des principaux fournisseurs de soins — du moins dans une certaine mesure. De plus, ma soeur, une infirmière de l'OVC, a coordonné la prestation des soins, ce qui est difficile, et les soins médicaux. C'est une chose incroyablement difficile à coordonner lorsqu'on ne connaît pas le système médical, et elle le connaît bien. Nous avions également les moyens de payer les soins et nous avons profité des services du Dr Kenneth Rockwood, un chercheur et médecin exceptionnel d'Halifax. De plus, mes parents pouvaient compter sur leurs voisins. Mais sans ces appuis, nous n'aurions pas été en mesure de prendre soin de ma mère.

J'aimerais parler de la partie de votre stratégie nationale qui vise à aider les gens à trouver les services et le soutien dont ils ont besoin. À mon avis, c'est très important, car nous sommes le seul pays du G7 sans stratégie nationale pour la maladie d'Alzheimer et la démence. Votre approche aidera-t-elle les familles qui n'ont pas accès à des professionnels du domaine médical pour coordonner les soins de leurs proches? Est-ce que ce sera l'un de vos objectifs? Ou d'au moins comprendre le système...?

M. Jim Mann: Pas précisément, monsieur Brison. Je ne suis pas entièrement certain. Désolé.

L'hon. Scott Brison: D'accord. C'est bien.

À mon avis, l'un des points communs entre l'exposé de l'association neurologique livré par M. Ireland et la stratégie visant la maladie d'Alzheimer de M. Mann, c'est le volet de la prestation des soins. Vous avez été en mesure de répondre aux questions de M. Cullen en parlant des avantages dont votre famille a profité.

L'un des problèmes dans la conception du crédit d'impôt national pour les aidants familiaux, c'est qu'il est non remboursable. Ainsi, il est possible que les familles à faible revenu ne puissent pas l'obtenir, car elles ne gagnent pas assez pour profiter de cet avantage. Étant donné l'importance des soins et des besoins des familles à faible revenu, recommanderiez-vous que ce crédit d'impôt soit remboursable lorsqu'il sera modifié?

M. Bruce Ireland: Je le recommanderais certainement. Je crois que c'est important, car je vois tout le temps des familles qui ne sont pas en mesure de le faire et qui éprouvent des difficultés.

Je crois que votre commentaire sur la difficulté de comprendre le système de soins de santé représente un défi. Vous remarquerez que notre quatrième recommandation suggère l'établissement d'un partenariat entre le gouvernement du Canada et les OCNC pour sensibiliser la population et pour accroître l'éducation et la formation chez les fournisseurs de soins de santé, afin de mieux comprendre la stigmatisation et de la combattre. Je crois que ce sont des éléments essentiels. Je l'ai constaté dans plusieurs domaines et dans ma vie personnelle, et je suis donc entièrement d'accord avec vous.

L'hon. Scott Brison: L'un des arguments convaincants pour une stratégie nationale dans des domaines comme la maladie d'Alzheimer et la démence, c'est que notre population vieillissante représente évidemment un problème à l'échelle nationale, mais dans les Maritimes, par exemple, on trouve, dans certaines des plus petites provinces, l'une des populations qui vieillit le plus rapidement au

pays. Par conséquent, les plus petites provinces peuvent profiter beaucoup plus des recherches et des soutiens nationaux. Je vois que mon collègue, M. Keddy, est d'accord avec moi. C'est important dans ma région.

En ce qui concerne les jeunes des Premières Nations et les jeunes Autochtones, on me dit qu'au cours des 10 prochaines années, 400 000 jeunes étudiants autochtones entreront sur le marché du travail. Est-ce exact?

Chef Roberta Jamieson: C'est le meilleur chiffre que j'ai vu. En effet, environ 400 000 jeunes de moins de 16 ans entreront sur le marché du travail ou feront une demande d'aide sociale.

L'hon. Scott Brison: Il est très important que nous prenions conscience de l'impératif économique: il ne s'agit pas seulement d'un enjeu social qui touche les Autochtones et les Premières Nations, car si nous faisons bien les choses, le grand nombre de jeunes entrant sur le marché du travail représentera un avantage économique pour notre pays, mais si nous ne les faisons pas correctement — et à l'échelle macro, nous ne les faisons pas correctement en ce moment —, cela entraînera un énorme coût économique pour lequel nous serons tous responsables au bout du compte.

● (1620)

Chef Roberta Jamieson: Je crois que c'est vrai, monsieur Brison. En fait, il y a environ deux ans, une excellente étude du Centre d'étude des niveaux de vie a conclu que si nous comblons l'écart dans le domaine de l'éducation et de l'emploi d'ici 15 ans, nous épargnerons 115 milliards de dollars en dépenses gouvernementales et nous ajouterons 401 milliards de dollars au PIB du Canada. C'est un argument assez convaincant qu'il s'agit d'un investissement intelligent.

L'hon. Scott Brison: Madame Decter, en ce qui concerne l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, dans un grand nombre de cas, étant donné les coûts liés aux services de garderie, les membres des familles à faible revenu ne peuvent pas aller travailler. Il y a donc le coût économique entraîné par les gens qui ne peuvent pas aller travailler, car ils doivent rester à la maison pour prendre soin de leurs enfants, mais il y a également l'avantage des enfants qui profitent d'un très bon départ. Les études de Mustard et McCain existent depuis longtemps, mais elles sont convaincantes lorsqu'elles affirment qu'un dollar investi dans un enfant qui se trouve dans une situation à risque élevé génère un avantage de sept dollars avant que le jeune atteigne l'âge de 30 ans — ou quelque chose de ce genre.

Étant donné cet avantage économique, pourquoi ne nous concentrons-nous pas davantage sur les avantages économiques liés à l'apprentissage, aux services de garderies et au développement de l'enfant et sur l'élargissement de la communauté de soutien?

Mme Ann Decter: Je crois que c'est ce que certains d'entre nous tentent de faire, mais c'est un message difficile à diffuser, du moins ces temps-ci, et on cherche plutôt à savoir si les gens devraient rester à la maison et élever leurs enfants. Pendant une longue période de cinq ou six ans, nous pensions que 100 \$ par mois constituaient un plan de garde d'enfants — ce qui n'est manifestement pas le cas. Je crois qu'on craint qu'il s'agisse encore d'un modèle institutionnel, mais vraiment, un énorme changement s'est effectué sur le plan social. En 1976, environ 27 % des femmes avec de jeunes enfants étaient sur le marché du travail. Le nombre de femmes sur le marché du travail a augmenté chaque année, mais aucun programme social correspondant n'est venu appuyer ce changement.

Nous savons tous que les revenus sont stagnants. Il faut deux revenus pour nourrir une famille, et dans le cas d'une femme seule qui ne peut pas se permettre un service de garde d'enfants, il ne lui reste que l'aide sociale. Le problème, ce n'est pas seulement que les enfants n'ont pas la chance de sortir et d'être avec d'autres enfants dans le milieu enrichi de la garderie, mais c'est aussi l'exemple qu'on leur donne.

Le vice-président (M. Nathan Cullen): Merci, madame Decter. Merci, monsieur Brison.

La parole est maintenant à M. Keddy; il a sept minutes.

M. Gerald Keddy (South Shore—St. Margaret's, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Nous avons une discussion intéressante aujourd'hui et manifestement, il y a plusieurs « demandes » sur la table.

J'aimerais d'abord m'adresser à vous, monsieur Mann.

Comme celle de M. Brison, ma mère a souffert de la maladie d'Alzheimer et elle en est décédée. Je présume que la plupart d'entre nous ont une histoire similaire à raconter.

Nous savons que les Canadiens sont confrontés à une menace très réelle et grandissante en ce qui concerne leur santé. Actuellement, environ 750 000 personnes souffrent de démence. On s'attend à ce que ce nombre double d'ici 2030, donc au cours des 15 prochaines années. Certaines de ces personnes souffriront de démence, et d'autres de la maladie d'Alzheimer ou de différents problèmes. Ces problèmes pourraient être liés à une commotion. Je ne sais pas. Mais je n'avancerai pas d'hypothèses.

Vos « demandes », dans ce cas-ci, visent un plan national en matière de démence qui coûte 150 millions de dollars sur cinq ans, ou 30 millions de dollars par année. Je serai précis, mais ce qui me préoccupe au sujet de cette « demande » — et M. Ireland peut intervenir s'il le souhaite —, c'est la coordination. Je crois vraiment que nous devons nous attaquer à ce problème directement. Nous devons prendre des mesures, mais il faut savoir comment coordonner les efforts. Bien honnêtement, comment pouvons-nous obtenir le meilleur rapport qualité-prix?

•(1625)

M. Jim Mann: Je crois que vous avez raison lorsque vous affirmez que le besoin existe. Comme j'en ai convenu plus tôt, étant donné qu'il y a un si grand nombre de recherches différentes en cours, ou de nombreux chercheurs, il est nécessaire de coordonner les efforts. On espère, par exemple, qu'au sein d'un groupe de chercheurs dans le domaine biomédical, un chercheur ne reproduira pas les expériences d'un autre. C'est là qu'il faut concentrer les efforts de coordination, car il faut veiller à ce que les chercheurs communiquent entre eux.

Je généralise, mais je ne suis pas sûr que les chercheurs se parlent de leurs recherches et des problèmes auxquels ils font face. En fait, c'est l'un des avantages du nouveau Centre de recherches sur le cerveau qui a récemment ouvert à l'Université de la Colombie-Britannique. Dans ce cas, on a adopté une approche plus générale et les chercheurs peuvent communiquer entre eux.

M. Gerald Keddy: Monsieur Ireland, j'ai lu dans votre mémoire qu'Organismes caritatifs neurologiques du Canada, un regroupement où collaborent 24 organismes, représente littéralement des millions de Canadiens souffrant de blessures et de maladies neurologiques chroniques. D'après ce que je comprends, vous avez élaboré une étude longitudinale sur le vieillissement.

M. Bruce Ireland: C'est exact.

M. Gerald Keddy: Pourriez-vous décrire cette étude, et nous expliquer comment nous pouvons coordonner les investissements du gouvernement dans ce domaine?

M. Bruce Ireland: Je ne suis pas bien informé sur ce sujet, mais je peux dire qu'en ce qui concerne l'étude neurologique effectuée et les 19 autres différentes études sur les maladies neurologiques, tous les groupes se sont rassemblés pour examiner les attentes et parler de l'avenir. Par exemple, d'ici 2030, plus de 135 000 personnes souffriront de la maladie de Parkinson. Je crois que c'est l'un des volets principaux.

L'étude longitudinale examine vraiment les répercussions sur la vie des patients pour une période déterminée. J'ai participé à une microsimulation où l'on nous présentait le cas d'une personne qui reçoit un diagnostic et on nous demandait de déterminer les répercussions et les changements qu'entraînerait la maladie dans sa vie et les comportements qu'elle adopterait à partir du moment du diagnostic jusqu'à son décès, etc. Je crois que nous entretenons une collaboration très étroite.

De plus, tous nos chercheurs collaborent dans le cadre de notre programme national de recherche pour la Société Parkinson Canada. J'ai constaté qu'on avait accompli des progrès importants dans la façon de mener des recherches sur cette maladie. Je peux vous assurer que c'est très intéressant. J'aimerais ajouter au compte rendu que nous avons probablement certains des meilleurs chercheurs du monde sur la maladie de Parkinson pour ce projet et qu'ils collaborent avec d'autres chercheurs à l'échelle mondiale.

Je crois donc qu'on fournit de grands efforts de collaboration. Si nous obtenons le financement supplémentaire que nous demandons, je m'attends à ce que nous soyons en mesure de mener d'autres travaux pour atteindre nos objectifs.

M. Gerald Keddy: Oui. Je crois que l'avenir dépendra absolument de la collaboration et, bien honnêtement, des investissements du secteur privé.

M. Bruce Ireland: Absolument.

M. Gerald Keddy: Madame Jamieson, dans votre mémoire, vous parlez du nombre de jeunes étudiants des Premières Nations que vous avez aidés. Je crois que vous avez mentionné environ 300 étudiants au doctorat. C'est excellent, mais parfois — et j'aimerais poser la même question à M. Carr —, je suis préoccupé par le fait que nous nous concentrons... Je me rends compte qu'il ne s'agit pas seulement d'éduquer une personne dans le cadre de sa maîtrise ou de son doctorat. Il s'agit également de lui trouver un emploi pertinent à la fin de ses études.

Je ne me souviens plus qui, parmi vous, a mentionné que tout le monde ne peut pas avoir une carrière universitaire...

Le président me regarde, car mon temps est écoulé.

Le vice-président (M. Nathan Cullen): Je suis certain que nous aimerions tous entendre la réponse. Je vais donner une minute aux témoins pour répondre à la question.

M. Gerald Keddy: Oui.

Comment intégrez-vous le reste de ces jeunes cerveaux et leurs compétences sur le marché du travail?

M. Graham Carr: Merci d'avoir posé la question.

Je suis celui qui a dit que ce ne sont pas tous ces étudiants et ces étudiants de deuxième cycle, y compris ceux qui détiennent un doctorat, qui se destinent à une carrière universitaire. Je crois que les universités s'efforcent de transformer leur formation aux étudiants, et des organismes comme Mitacs sont essentiels pour y arriver. Ils fournissent aux étudiants l'occasion de vivre une expérience de stage à l'extérieur du contexte universitaire. Ils sont admissibles en raison des compétences fondamentales qu'ils ont acquises à l'université.

Le taux de réussite des étudiants qui font un stage avec Mitacs et qui sont placés dans l'industrie est très élevé. En effet, de 1 400 à 1 500 des derniers 10 000 étudiants stagiaires de Mitacs ont reçu une offre d'emploi de l'entreprise dans laquelle ils effectuaient un stage. Dans un grand nombre de cas, ces entreprises ont créé de nouveaux postes en R-D qui n'existaient pas jusqu'à ce qu'elles aient l'occasion d'embaucher des stagiaires et de reconnaître la valeur ajoutée qu'ils pouvaient apporter.

• (1630)

M. Gerald Keddy: C'est bien, mais vous devez tous les deux collaborer.

Le vice-président (M. Nathan Cullen): Cela pourrait être la recommandation de notre comité.

Le temps est écoulé pour cette partie.

Merci, monsieur Keddy.

Madame Jamieson, vous pourrez peut-être ajouter quelque chose à la réponse lors d'une prochaine question.

[Français]

Monsieur Caron, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Je vous remercie, monsieur le président.

Comme j'ai deux minutes de moins que mes prédécesseurs, je vais procéder rapidement.

Je vous remercie tous et toutes pour vos présentations.

Je vais commencer par Mme Decter.

Vous avez parlé, dans une large mesure, d'un système de garderies. Il s'agit de chiffres impressionnants. J'avais vu l'étude portant sur l'impact du programme au Québec. Entre autres, vous avez mentionné que le pourcentage de mères seules ayant recours à l'aide sociale avait baissé de 55 %, une baisse qui est largement due à cette mesure, au Québec. On peut donc mesurer les répercussions. Entre 1996 et 2008, l'emploi chez les mères ayant un enfant de moins de six ans a augmenté de 22 %. Ce programme a eu des effets extrêmement positifs.

Pouvez-vous nous donner plus de détails sur les conséquences qu'a ce système sur les finances gouvernementales? Dans le cas d'un système de garderies, on parle d'investissements du gouvernement, que ce soit à l'échelle provinciale ou, s'il s'agit d'un système national, du gouvernement fédéral. Quoi qu'il en soit, on parle très peu des effets positifs d'un tel système sur l'économie.

Pourriez-vous nous en dire davantage?

[Traduction]

Mme Ann Decter: Je crois que les statistiques du Québec faisaient état d'une augmentation de 5,1 milliards de dollars du PIB. Je pense que si vous étendez ces résultats à l'échelle du pays, vous constaterez que la mise en place d'un système national de service de garderie ou d'un large éventail de services qui font partie d'un système national augmenterait le PIB du Canada. C'est pour cette raison qu'ils affirment que ce programme augmente les revenus —

l'argent ne rapporte pas nécessairement à l'endroit exact où vous l'avez investi.

Par exemple, lorsque le gouvernement fédéral parraine des programmes de garderie n'importe où au pays, toutes les provinces ne récolteront pas nécessairement les avantages directs entraînés par la diminution du nombre de mères qui profitent de l'aide sociale, car il s'agit de programmes provinciaux. Mais je pense que nous ne devons pas oublier que cet argent vient d'une source unique, c'est-à-dire les contribuables, et qu'il revient aux gouvernements de l'investir de façon à ce qu'il profite à tout le monde, et de ne pas être trop obsédés par la question de savoir s'il s'agit d'un avantage provincial découlant d'un investissement fédéral.

Les pays qui ont adopté ce système ont des résultats très positifs et la contribution des femmes est également très positive. Dans notre cas, étant donné les changements relatifs à la participation des femmes sur le marché du travail et à l'éducation, à quoi renonçons-nous en ne permettant pas à toutes les femmes de participer pleinement au marché du travail lorsqu'elles ont une bonne éducation et qu'elles sont motivées? En même temps, les enfants en profiteraient énormément. Pour chaque programme que nous examinons, qu'il vise les femmes qui sortent d'une relation violente ou les femmes sans abri, un système de garderies à l'échelle nationale profite à tout le monde.

[Français]

M. Guy Caron: Vous avez aussi souligné, concernant l'étude, que pour chaque montant de 100 \$ investi par le Québec dans l'élaboration de ce système, les retombées étaient de 104 \$. C'est donc dire que ce programme est équilibré voire positif dans son ensemble.

Pour sa part, le gouvernement fédéral reçoit 43 \$ pour un programme dans lequel il n'a même pas investi 1 ¢. Il serait vraiment intéressant de voir quelles pourraient être les répercussions si le gouvernement fédéral commençait également à investir dans un système de garderies à l'échelle nationale.

Vous avez aussi parlé — et j'ai trouvé cela réellement intéressant, ou du moins stimulant sur le plan intellectuel — de la création d'une prestation unique pour enfants dont le financement proviendrait en grande partie de la Prestation universelle pour la garde d'enfants, la PUGE, mais également des crédits d'impôt relatifs aux enfants ainsi qu'à la condition physique des enfants.

Dans votre mémoire, vous avez souligné que ces crédits d'impôt sont deux mesures draconiennes. Pourriez-vous nous expliquer pourquoi?

• (1635)

[Traduction]

Mme Ann Decter: Ce sont des mesures fiscales énergiques. Elles profitent aux personnes qui se trouvent dans une tranche d'imposition supérieure plutôt qu'à celles qui se trouvent dans une tranche d'imposition inférieure. Les prestations nationales pour enfants sont évaluées sur les moyens, en quelque sorte. Elles offrent donc plus d'avantages aux personnes les plus vulnérables, au lieu d'être universelles.

[Français]

M. Guy Caron: En définitive, vous dites que de tels crédits d'impôt non remboursables ne sont pas accessibles aux familles à faible revenu. Est-ce exact?

[Traduction]

Mme Ann Decter: C'est exact. Vous devez avoir un revenu imposable pour recevoir ces prestations. Je les aime bien personnellement, mais il ne s'agit pas d'un régime fiscal progressif.

[Français]

M. Guy Caron: On vient de parler du système de garderies. Or la création de la Prestation universelle pour la garde d'enfants est la façon qu'a choisie le gouvernement pour s'opposer à ce genre de système.

Selon vous, la Prestation universelle pour la garde d'enfants offre-t-elle des avantages semblables à ceux que comporte un système de garderies?

[Traduction]

Le vice-président (M. Nathan Cullen): Pourriez-vous répondre très brièvement, madame Decter, car il nous reste seulement quelques secondes.

Mme Ann Decter: Cela concerne-t-il un système de garderies national? Je ne comprends pas la traduction.

[Français]

M. Guy Caron: J'aimerais qu'on compare un système de garderies et la réponse du gouvernement, soit la mise en place de la Prestation universelle pour la garde d'enfants, la PUGE.

[Traduction]

Mme Ann Decter: Une prestation nationale pour enfants est simplement une somme qui peut être dépensée pour n'importe quoi. Nous ne disons pas qu'il faut choisir l'un ou l'autre. Je crois qu'on devrait conserver les prestations nationales pour enfants pour les familles qui en ont besoin, et qu'il nous faut des services de garderie à faible coût qui sont accessibles partout au pays.

C'est la même chose pour le système d'éducation publique. À une certaine époque, nous nous demandions si l'éducation devait être publique et si tout le monde devait aller à l'école, etc. Cette époque est révolue en ce qui concerne l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. La composition démographique, le comportement des femmes, la composition des familles et la façon dont leurs membres travaillent ont changé de façon spectaculaire au pays au cours des 30 à 40 dernières années, et nous utilisons encore les méthodes des années 1970.

Le vice-président (M. Nathan Cullen): Merci, madame Decter.

[Français]

Merci, monsieur Caron.

[Traduction]

Monsieur Allen, vous avez cinq minutes.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais remercier nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Les témoignages des aidants membres de la famille sont poignants et toujours percutants, et je crois que M. Cullen l'a déjà mentionné. Étant donné que ma mère a pris soin de mon père qui souffrait de démence et de ma soeur qui souffrait de la sclérose en plaques et qu'elle est elle-même devenue une patiente souffrant de la maladie d'Alzheimer par la suite, je connais l'incroyable effort familial qui doit être déployé dans ces cas, et je compatis avec vous. Je vous remercie des commentaires que vous avez formulés aujourd'hui.

Plusieurs de mes collègues ont posé des questions liées à ces domaines, et pour le moment, j'aimerais surtout m'adresser à M. Carr et à Mme Jamieson.

Monsieur Carr, vous avez dit que certains de vos stages se transforment en initiative d'entrepreneuriat. Connaissez-vous le pourcentage de vos stagiaires qui deviennent des entrepreneurs? À votre avis, cette tendance se maintiendra-t-elle chez les 10 000 étudiants qui feront un stage d'ici 2020?

M. Graham Carr: Oui. Selon les statistiques, environ 14 % des stagiaires ont lancé leur propre entreprise, ce qui représente un taux de réussite très élevé. Je m'attends à ce que ce nombre augmente à mesure que le programme s'agrandit.

L'une des choses que je vois actuellement dans les universités, c'est que contrairement à lorsque j'étais étudiant universitaire de deuxième cycle, un nombre très élevé d'étudiants souhaitent lancer leur propre entreprise, et ces étudiants sont dans tous les domaines. Il s'agit d'un esprit d'entreprise dans le sens classique, mais également dans le sens social.

M. Mike Allen: Dans votre mémoire, vous avez parlé brièvement du fonds d'excellence en recherche « Apogée Canada ». Vous avez également mentionné l'augmentation du financement de la Fondation canadienne pour l'innovation. Je n'ai pas trouvé les sommes en jeu. Avez-vous déterminé la somme nécessaire pour cet investissement, et comment votre organisme veillera-t-il à ce que les activités de recherche et développement augmentent considérablement grâce à ces fonds?

M. Graham Carr: Monsieur Allen, je dois établir clairement que je suis ici en tant que partenaire universitaire pour Mitacs, et je parle donc au nom des partenaires universitaires. Le mémoire a été rédigé par Mitacs, et il serait donc préférable de poser la question sur les sommes en jeu directement à l'organisme. Toutefois, je dirais qu'en ce qui concerne les universités, les investissements dans la FCI et les investissements dans l'infrastructure seraient certainement accueillis à bras ouverts par les départements de recherche de toutes les universités du pays.

M. Mike Allen: D'accord.

Monsieur le président, pourrions-nous envoyer une demande à Mitacs pour savoir...

• (1640)

Le vice-président (M. Nathan Cullen): Absolument.

À titre d'information pour les témoins, le comité peut vous demander des renseignements supplémentaires après votre témoignage, qui est manifestement raccourci aujourd'hui.

Il vous reste un peu plus de deux minutes, monsieur Allen.

M. Mike Allen: Merci, monsieur le président.

J'aimerais maintenant m'adresser à Mme Jamieson. Vous avez dit que vous receviez seulement 26 % du financement dont vous avez besoin et qu'il vous faut davantage de fonds. Je résume que la réussite du programme engendrerait d'autres réussites.

J'aimerais seulement comprendre quelque chose. Vous avez parlé de votre programme L'industrie en classe. Cela m'intrigue beaucoup, car dans le cadre de notre étude sur l'emploi chez les jeunes, nous nous sommes demandé comment faire en sorte que les jeunes s'intéressent aux métiers spécialisés et travaillent dans l'industrie. Pouvez-vous nous parler un peu plus du fonctionnement du programme L'industrie en classe et de la façon dont vous parvenez à obtenir d'autres fonds en vous servant des 10 millions de dollars provenant du gouvernement fédéral?

Chef Roberta Jamieson: Merci beaucoup d'avoir posé la question.

Le programme L'industrie en classe crée des modules d'enseignement qui présentent des Autochtones dans diverses carrières. Le volet sur l'industrie minière est financé en totalité par Vale Inco. L'entreprise présente des Autochtones qui occupent les emplois offerts dans le secteur minier. Nous pensons tous qu'il y a un seul emploi dans ce domaine, celui où l'on coiffe un casque muni d'une lampe pour ensuite descendre sous terre, mais il y a de très nombreux autres emplois. Nous les présentons aux étudiants et nous les motivons.

Il est essentiel que nos jeunes voient des gens de notre peuple assumer ces rôles. Ils jouent à des jeux de rôles et ils découvrent qu'ils apportent des ressources, qu'ils savent écouter et qu'ils peuvent faire partie d'une équipe. Ils commencent par une chose et ils peuvent ensuite chercher à améliorer leur situation, et on leur fournit l'appui nécessaire pour qu'ils réussissent. Nous avons plusieurs programmes en cours, notamment sur l'industrie minière, la radio-diffusion, le système judiciaire et les compagnies ferroviaires. Il s'agit d'outils de motivation très importants.

Nous organisons également des conférences qui rassemblent les étudiants. C'est peut-être la première fois de leur vie qu'ils ont l'impression de faire partie d'une masse critique de jeunes qui obtiendront leur diplôme de l'école secondaire et qui continueront dans cette voie.

Il s'agit d'outils extrêmement puissants, et il y a encore beaucoup de travail à faire. Nous faisons la promotion du secteur de l'énergie, et il reste de nombreux autres secteurs à aborder.

M. Mike Allen: Merci.

Le vice-président (M. Nathan Cullen): Merci, monsieur Allen. Merci, madame Jamieson.

Monsieur Rankin, vous avez cinq minutes.

M. Murray Rankin (Victoria, NPD): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins d'être ici.

Mon temps est très limité, et j'aimerais m'adresser d'abord à Mme Jamieson, d'Indspire.

J'admire beaucoup le travail que vous faites. Aujourd'hui, vous avez rapidement présenté des statistiques sur le nombre d'étudiants qui obtiennent leur diplôme et sur le nombre d'entre eux qui obtiennent un emploi, et j'aimerais vous donner l'occasion de nous expliquer comment vous y êtes arrivés. Quels sont les ingrédients de votre réussite?

Chef Roberta Jamieson: Eh bien, c'est grâce à la motivation des étudiants. Nous restons en contact avec eux et nous suivons leur carrière. Nous surveillons leurs progrès et nous effectuons un suivi. Nous tentons de veiller à ce qu'ils aient accès aux établissements d'enseignement. Nous travaillons avec l'AUC — vous entendrez d'ailleurs leurs représentants aujourd'hui — sur la façon de changer les collèges et les universités pour qu'ils deviennent des endroits qui retiennent les étudiants. Nous travaillons donc avec les étudiants, mais nous collaborons également avec les établissements d'enseignement qu'ils fréquentent, afin d'assurer leur réussite.

Si vous me le permettez, j'aimerais revenir au commentaire qui a été fait plus tôt sur les 300 titulaires de doctorat, et sur le fait que 82 % des jeunes participants au sondage ont un emploi, et qu'ils ne se tourment pas les pouces une fois leur diplôme en poche. L'an dernier, nous avons appuyé 167 étudiants dans le domaine des

affaires, 161 étudiants médicaux et 342 étudiants en science infirmière. Il nous faut quelques avocats, et évidemment, nous avons 164 de ces...

Des voix: Oh, oh!

M. Murray Rankin: Non, ne parlons pas des avocats, s'il vous plaît.

Chef Roberta Jamieson: Je suis avocate.

M. Murray Rankin: S'il vous plaît, ne parlons pas de cela.

Chef Roberta Jamieson: Et on pourrait parler de...

M. Murray Rankin: D'accord.

Vous venez de mentionner que le budget de 2013 du gouvernement du Canada prévoit 10 millions de dollars et que vous vous efforciez de fournir la même somme. Jusqu'ici, 6,2 millions de dollars ont été amassés.

Chef Roberta Jamieson: Oui.

M. Murray Rankin: Dois-je comprendre que si vous n'y arrivez pas, vous ne serez pas en mesure d'obtenir ces fonds du gouvernement fédéral?

Chef Roberta Jamieson: Oh, je n'envisage même pas cette possibilité.

M. Murray Rankin: Quelle est votre date limite?

Chef Roberta Jamieson: Mars 2015. Nous avons amassé 5 millions de dollars avant le mois de mai. Donc pendant la première année, nous avons amassé la moitié de cet argent.

M. Murray Rankin: Merci beaucoup.

J'aimerais m'adresser à Mme Decter.

Vous connaissez manifestement très bien les programmes de garderie au Canada, et vous avez parlé de l'exemple du Québec. Comment notre situation se mesure-t-elle à celle des pays de l'OCDE ou du G8? Sommes-nous dans une situation similaire aux économies comparables ailleurs dans le monde?

● (1645)

Mme Ann Decter: Je ne les connais pas aussi bien, mais vous entendrez Martha Friendly dans le prochain groupe de témoins, et elle s'y connaît très bien à ce sujet. Si je me souviens bien, nous sommes presque en bas de la liste. Je crois que nous sommes avant les États-Unis, mais à part cela, je crois que nous sommes le pays qui dépense le moins d'argent pour les services d'apprentissage et de garderies pour les jeunes enfants — certainement parmi les pays de l'OCDE.

M. Murray Rankin: À la fin de votre exposé, vous avez parlé du partage du revenu. Vous avez dit qu'à votre avis, il n'a pas aidé les communautés vulnérables. Pourriez-vous nous en dire plus à cet égard?

Mme Ann Decter: En fait, j'ai dit « les familles vulnérables ». D'après ce que je comprends et d'après mes lectures — et l'Institut Fraser et le Centre canadien de politiques alternatives soutiennent qu'il ne s'agit pas d'une politique utile —, il faut essentiellement qu'une personne ait un revenu élevé pour en retirer un bon avantage. La plupart des familles vulnérables n'ont aucun membre à revenu élevé. Il n'y a aucun avantage à passer d'un revenu imposable à l'autre si vous gagnez moins que le revenu imposable. Cette initiative est conçue pour les gens qui paient beaucoup d'impôts.

M. Murray Rankin: J'aimerais adresser une question à M. Carr.

Tout d'abord, pourriez-vous nous expliquer de quelle façon Mitacs est financé?

M. Graham Carr: Absolument. Mitacs reçoit un financement d'Industrie Canada et des gouvernements provinciaux à l'échelle du pays, et par le biais d'un fonds que les trois conseils ont gardé en réserve pour la formation.

M. Murray Rankin: Dans votre troisième recommandation, vous dites que nous devrions cerner les entreprises novatrices en vue de les appuyer. Selon vous, comment devrions-nous nous y prendre?

M. Graham Carr: Encore une fois, je pense que vous devriez adresser cette question aux responsables de Mitacs. Je suis ici en tant que représentant du secteur universitaire.

Du point de vue des chercheurs, je sais que dans certains cas, nous travaillons avec des entreprises avec qui nous avons déjà une relation, mais dans d'autres cas, les universités tirent profit de leur relation avec Mitacs, en raison de son vaste réseau national. En ayant accès aux programmes d'innovation de partout dans le monde, les universités peuvent créer des liens qu'elles ne pourraient pas créer autrement.

M. Murray Rankin: Merci.

Le président: Merci, monsieur Rankin.

La parole est à M. Van Kesteren.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie d'être ici. C'est une expérience enrichissante. Nous avons certainement entendu des témoignages intéressants.

Monsieur Carr, vous avez présenté des statistiques assez surprenantes. Vous avez dit: « Une récente étude américaine a révélé que la tranche supérieure de 1 % des entreprises à croissance rapide est responsable de la création de 40 % des emplois, alors que la tranche supérieure de 5 % des entreprises américaines à croissance rapide concentre près de 70 % de tous les nouveaux emplois nets. » Ce sont des statistiques incroyables. Il serait certainement intéressant, à mon avis, d'enquêter davantage sur cette question et de vérifier ces données, car elles révèlent certainement quelque chose d'important.

Ma question — d'autres personnes y ont également fait allusion —, c'est nous suggérez-vous de cibler ces entreprises, et le gouvernement devrait-il contribuer à leur financement, si elles sont responsables des embauches?

M. Graham Carr: Encore une fois, les représentants de Mitacs sont mieux placés pour répondre à la question de savoir s'il faut cibler ces entreprises. Toutefois, je dirais que l'une des plus grandes réussites de Mitacs, c'est que l'organisme cible les petites et moyennes entreprises, car un grand nombre d'entre elles créent de nombreux emplois au pays et elles n'avaient pas vraiment collaboré avec le milieu universitaire auparavant. Il s'agit d'un groupe important que rejoignent les stages de Mitacs. Les universités profitent ainsi d'excellentes occasions de créer des liens avec les petites et moyennes entreprises.

M. Dave Van Kesteren: Merci.

Notre ministre de l'Emploi a mené une enquête et s'est même rendu en Allemagne. Je pense que vous êtes au courant.

Devrions-nous envisager une nouvelle orientation pour ce qui est de collaborer avec les industries afin de diriger nos étudiants vers les bons domaines d'études?

M. Graham Carr: D'un point de vue universitaire, je pense que ce qui rend le programme Mitacs attrayant, entre autres, c'est le fait qu'il offre un vaste éventail de possibilités. Les stages de Mitacs sont

répartis dans l'ensemble des secteurs et de plus en plus au sein des organismes sans but lucratif.

Vous avez parlé du voyage à l'étranger du ministre. Il y a une autre dimension qui est pertinente pour Mitacs et pour les universités. J'ai parlé aujourd'hui du programme Accélération, qui est le programme principal, mais je suis sûr que vous savez également que Mitacs gère toute une série de différents programmes. L'un d'eux est le programme Globalink, qui recrute des étudiants des pays ciblés afin qu'ils viennent travailler au Canada et qu'ils étudient et suivent des stages dans des universités canadiennes.

Lorsqu'on parle d'assurer une relève hautement qualifiée en R-D, l'une des grandes réussites de Mitacs, c'est que plus de 90 % des stagiaires dans le cadre du programme Accélération demeurent au Canada pour y travailler. Je pense que c'est un atout non négligeable.

• (1650)

M. Dave Van Kesteren: Madame Jamieson, j'aimerais que vous me donniez une brève précision. Vous avez parlé des excellentes possibilités offertes aux Premières Nations. Pourriez-vous nous dire quelle est la proportion des gens qui vont occuper un emploi au service de la communauté autochtone par opposition au secteur privé?

Chef Roberta Jamieson: La grande majorité travaille pour redonner à la communauté. Maintenant, ces emplois peuvent se trouver en milieu urbain ou rural, ou au sein d'une organisation autochtone. Il y a bien des dimensions à cette réponse.

M. Dave Van Kesteren: Est-ce que cela vous préoccupe? Habituellement, un bon ratio tourne autour de 20 %, pour ce qui est des emplois publics. Êtes-vous préoccupée par le fait qu'il n'y a pas suffisamment d'Autochtones qui se tournent vers le secteur privé?

Le président: Pourriez-vous répondre brièvement?

Chef Roberta Jamieson: Il y a également une forte demande d'étudiants autochtones provenant du secteur privé. Je peux vous affirmer que certains membres de notre cabinet de campagne — les PDG de Suncor, Shell, Air Canada, et tous ces intervenants — embauchent de nouveaux employés. Les sociétés canadiennes d'exploitation de ressources naturelles cherchent à recruter des jeunes qui habitent à moins de 100 à 200 km de leur site pour qu'ils puissent y travailler, faire partie de leur conseil d'administration, être leurs PDG, leurs avocats, et ainsi de suite.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Van Kesteren.

Je vais maintenant céder la parole à M. Adler.

M. Mark Adler (York-Centre, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Je remercie tout particulièrement MM. Mann et Ireland d'être parmi nous aujourd'hui. J'admire votre courage.

On entend beaucoup parler de l'excédent budgétaire qui est prévu pour l'an prochain. Dans le cadre de nos consultations prébudgétaires, nous cherchons à tirer le meilleur parti possible de cet excédent budgétaire.

Monsieur Ireland, comment pourrions-nous vous aider?

M. Bruce Ireland: Nous avons recommandé au gouvernement d'établir un partenariat pour remédier au manque de connaissances, notamment sur l'impact des troubles neurologiques qui se manifestent tôt dans la vie, et que nous observons de plus en plus, la relation entre la santé mentale et les troubles neurologiques ainsi que les facteurs de risque liés aux troubles cérébraux. En outre, nous devons instaurer une surveillance continue et étendue des maladies neurologiques, parce que comme l'indique le rapport, nous assisterons à une augmentation considérable du nombre de ces maladies au cours des 15 prochaines années.

Je pense également que l'amélioration de l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement nous donnera un très bon aperçu des questions auxquelles il faut s'attaquer du point de vue du vieillissement. Nous savons tous que nous avons affaire à une population vieillissante, et c'est sans aucun doute ce sur quoi travailleront les organismes caritatifs neurologiques. Nous avons réuni 24 organismes pour bien cerner la question et définir nos besoins, y compris l'aide financière du gouvernement du Canada.

M. Mark Adler: Merci.

Monsieur Mann, pourriez-vous répondre à cette même question? De quelle façon le gouvernement du Canada peut-il vous aider?

• (1655)

M. Jim Mann: Je pense que la création du partenariat canadien contre l'Alzheimer et la démence est la solution première, non seulement pour faire avancer les choses et améliorer la recherche, mais aussi pour améliorer les programmes d'éducation et de soutien tels que Premier lien.

Je pense que tous ces éléments réunis sont la meilleure façon d'aller de l'avant, parce qu'il s'agit d'un enjeu national. Trois Canadiens sur quatre sont touchés par ces maladies, que ce soit eux-mêmes ou un membre de leur famille. Il est donc important que nous centrions nos efforts. Le partenariat s'inspire du partenariat de lutte contre le cancer, et on a la preuve que ce programme fonctionne. Ils ont réalisé d'énormes progrès, et nous espérons en faire autant.

M. Mark Adler: Merci.

Monsieur Carr, je suis un grand partisan de Mitacs. Je considère que cet organisme est un succès sur toute la ligne. Pourriez-vous nous dire dans quelle mesure ses programmes se sont avérés efficaces et pourquoi il serait important de continuer de les financer?

M. Graham Carr: Merci pour ces questions, monsieur Adler.

Vous avez demandé à MM. Mann et Ireland quels étaient les avantages d'investir dans leur organisation. Je pense qu'en investissant dans Mitacs, nous contribuons du même coup à former la prochaine génération de chercheurs, dont bon nombre deviendront des entrepreneurs eux-mêmes. Nous renforçons et diversifions la capacité de recherche de nos universités.

L'un des grands avantages que je vois à l'Université Concordia, compte tenu du succès du programme de Mitacs, et je sais que mes collègues en ont été témoins dans d'autres universités, c'est que nous avons la chance de recruter des étudiants qui veulent acquérir les compétences de base dans le cadre de nos programmes d'études supérieures et qui, grâce aux stages, peuvent diversifier leurs options sur le marché du travail.

Enfin, évidemment, il permet à l'industrie canadienne d'être plus concurrentielle et de renforcer sa capacité en matière de recherche et développement.

Le président: Merci, monsieur Adler.

Au nom du comité, je tiens à remercier notre premier groupe de témoins d'avoir contribué à nos consultations prébudgétaires. Merci à vous tous d'avoir été des nôtres aujourd'hui.

Chers collègues, nous allons faire une pause de deux minutes, après quoi nous accueillerons le deuxième groupe de témoins.

Merci.

•

_____ (Pause) _____

•

• (1700)

Le président: Je demanderais à tous mes collègues de regagner leur siège le plus rapidement possible.

Tout d'abord, je tiens à souhaiter la bienvenue au deuxième groupe de témoins dans le cadre de nos consultations prébudgétaires 2014. Je dois m'excuser à l'avance. Si j'ai bien compris, la sonnerie d'appel retentira à 17 h 30 pour la tenue d'un vote à 18 heures. J'aimerais avoir le consentement unanime du comité pour que nous poursuivions nos travaux pendant que la sonnerie retentit, peut-être jusqu'à 17 h 50. Nous essaierons de rester le plus longtemps possible.

Il y a cinq autres organisations qui comparaissent devant nous aujourd'hui. Tout d'abord, de l'Association des universités et collèges du Canada, nous accueillons le président et vice-chancelier de l'Université du Manitoba, M. David Barnard. Soyez le bienvenu.

Ensuite, nous accueillons M. Travis Gordon, président de l'Alliance canadienne des associations étudiantes; Chris Simpson, président de l'Association médicale canadienne; et Mme Victoria Nolan, de l'Institut national canadien pour les aveugles.

Soyez les bienvenus.

En terminant, nous accueillons Mme Martha Friendly, directrice générale de la Childcare Resource and Research Unit.

Merci à vous tous d'être ici aujourd'hui.

Chacun d'entre vous disposera de cinq minutes pour faire sa déclaration liminaire. C'est M. Barnard qui ouvre le bal.

• (1705)

M. David Barnard (président et vice-chancelier, University of Manitoba, Association des universités et collèges du Canada): Je tiens à remercier le comité de me donner cette occasion de comparaître aujourd'hui. Je reconnais certainement le rôle important que vous devez jouer pour façonner le budget fédéral, et je suis ravi de pouvoir vous parler aujourd'hui du soutien que nous pouvons offrir aux familles et aux Canadiens vulnérables.

Comme vous l'avez indiqué, je suis le président de l'Université du Manitoba et aussi le président du conseil de l'Association des universités et collèges du Canada. J'ai été la première personne de ma famille à fréquenter une université. Les universités d'aujourd'hui sont très différentes de l'époque où j'étudiais. Elles ne cessent d'innover et, par conséquent, demeurent la façon la plus sûre d'assurer la prospérité des familles canadiennes. Elles nous ouvrent sur le monde, elles n'ont jamais offert autant d'options et n'ont jamais été aussi flexibles et visionnaires qu'aujourd'hui. J'estime que les établissements d'enseignement supérieur au Canada sont loin d'être stationnaires. Ils étendent leur portée et repoussent les limites de l'enseignement traditionnel afin que nous conservions notre avance dans le monde.

En ce qui concerne l'emploi, étant donné que le comité se penche sur le rôle du gouvernement fédéral pour soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables, nous estimons que de bonnes possibilités d'emploi sont essentielles. Le Canada a besoin des compétences de tous les diplômés pour demeurer concurrentiel dans l'économie mondiale. Les données sont claires. Les études universitaires sont synonymes d'emplois de qualité. Au cours des six dernières années, deux fois plus d'emplois ont été créés pour les diplômés des universités que pour les diplômés des collèges et des écoles de métiers combinés. Même en Alberta, 56 % des nouveaux emplois étaient destinés aux diplômés universitaires, et au cours de leur carrière, ces derniers gagnent en moyenne 50 % de plus que les autres travailleurs à temps plein sans diplôme universitaire.

Nous étions très heureux de voir l'étude qu'a menée le comité sur l'emploi chez les jeunes ainsi que les recommandations qu'il a formulées au printemps dernier. Nous sommes également ravis que vous ayez donné suite à notre principale recommandation visant à appuyer les possibilités accrues d'apprentissage par l'expérience. Cette recommandation se trouve une fois de plus dans notre mémoire pour ces consultations prébudgétaires. Pour être plus précis, nous recommandons que le gouvernement fédéral investisse dans un ensemble de programmes en misant sur ceux qui sont déjà en place et en proposant de nouvelles options afin d'offrir aux étudiants canadiens davantage de possibilités pour bien démarrer leur carrière, notamment des mesures de soutien pour les employeurs, particulièrement les petites et moyennes entreprises, afin qu'ils puissent recruter des étudiants et des stagiaires inscrits à des programmes coopératifs, et du financement supplémentaire pour les stages en recherche offerts dans le cadre des programmes de Mitacs.

Pour ce qui est de la recherche, le comité a toujours appuyé fermement la recherche, en contribuant de façon considérable l'an dernier au financement du premier Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada dans le budget 2014. Nous croyons que la recherche de calibre mondial qui est effectuée dans nos universités et au sein de nos collectivités partout au Canada est également essentielle pour que nous puissions soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables. Nos chercheurs réalisent des percées dans plusieurs domaines, que ce soit pour déceler l'autisme très tôt ou comprendre le processus du vieillissement — qui intéresse certains d'entre nous plus que d'autres — jusqu'à faire la lumière sur les causes de la maladie et de l'invalidité.

Par la suite, l'AUCC recommande que le gouvernement fédéral s'engage à financer la recherche de manière soutenue et à long terme, avec un taux de croissance équivalent au taux de croissance de l'économie, par l'entremise des organismes subventionnaires fédéraux, et à accorder un financement pluriannuel stable et efficace de l'infrastructure de recherche par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation.

Enfin, pour ce qui est de l'éducation des Autochtones, étant donné qu'il est question ici d'appuyer les familles et les Canadiens vulnérables, nous savons que les membres des communautés autochtones sont souvent les plus vulnérables. J'ai eu l'honneur d'être avec le premier ministre de l'Alberta lorsque l'accord sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année a été annoncé en février dernier, et nous exhortons le gouvernement à continuer de collaborer avec les dirigeants des Premières Nations pour régler les problèmes entourant le système scolaire. Parallèlement, nous pourrions remanier le système d'éducation postsecondaire. Les universités ont réalisé des progrès tangibles sur le plan de l'accès et de la réussite des étudiants autochtones. Nous offrons 350 programmes partout au pays, dont plus du tiers sont offerts à l'extérieur des campus dans les collectivités.

À l'Université du Manitoba, par exemple, nous veillons à ce que les valeurs des Premières Nations, des Métis et des Inuits soient reconnues et intégrées à la vie sur le campus. Il est crucial pour notre université de créer un espace où les étudiants autochtones se sentent bien. Par exemple, notre maison autochtone, Mígizii Agamik Bald Eagle Lodge, est un endroit de fierté où plus de 2 000 étudiants autochtones et de nombreux membres de la faculté et du personnel de l'Université du Manitoba peuvent se retrouver. Il est essentiel d'appuyer nos étudiants dans tous nos établissements d'enseignement. Nous voulons que notre université soit accueillante. Dans cette optique, nous recommandons un appui financier direct aux étudiants et aux initiatives universitaires menées en collaboration avec les communautés locales.

Encore une fois, je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup pour votre exposé.

Nous allons maintenant entendre M. Gordon.

M. Travis Gordon (président, Alliance canadienne des associations étudiantes): Bonsoir, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité et autres témoins ici présents.

Je suis le président du conseil de l'Alliance canadienne des associations étudiantes et j'étudie également à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Je suis heureux d'avoir cette occasion de présenter les priorités budgétaires de l'ACAE, au nom de ses 22 associations membres qui regroupent quelque 280 000 étudiants partout au Canada.

Le gouvernement du Canada a pris d'importantes mesures pour soutenir l'économie du pays, notamment en investissant dans l'éducation, l'acquisition des compétences et la formation. Bien qu'aucune panacée n'existe pour la stabilité économique à long terme, l'ACAE estime qu'une population instruite et hautement qualifiée est un élément essentiel pour nous assurer un avenir économique stable et prospère. Dans cette optique, l'ACAE exhorte le gouvernement à investir dans l'éducation et la formation professionnelle dans le prochain budget.

L'ACAE considère qu'aucun étudiant ne devrait être pénalisé s'il travaille pendant ses études. À l'heure actuelle, les étudiants qui reçoivent de l'aide financière dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants voient leur prêt étudiant réduit s'ils gagnent au-delà d'un certain seuil, et ce, malgré le fait que l'expérience de travail qu'ils acquièrent ainsi contribue à notre économie, ainsi qu'à leur réussite future sur le marché de l'emploi.

Dans le budget de 2011, le gouvernement fédéral a bonifié le Programme canadien de prêts aux étudiants en doublant le montant du revenu en cours d'études qui est exonéré, qui est passé de 50 à 100 \$ par semaine. Cette mesure a permis à un plus grand nombre d'étudiants de bénéficier de l'aide financière. Les étudiants peuvent désormais utiliser leurs revenus pour joindre les deux bouts sans que le gouvernement ne les récupère. Il n'en demeure pas moins qu'il reste encore beaucoup à faire à ce chapitre.

Compte tenu de la hausse du coût de l'éducation, travailler pendant ses études est devenu la norme pour les étudiants canadiens comme moi. En 2011, près de 60 % des étudiants ont travaillé pendant leurs études, en moyenne 18 heures par semaine. Dans le régime actuel, l'étudiant moyen, qui travaille 18 heures par semaine à 10 \$ de l'heure, perd actuellement 2 720 \$ en aide financière sur l'année scolaire à cause de cette pénalité. Pour un étudiant comme moi, cela équivaut à quatre mois de nourriture et de loyer.

En outre, avec les programmes d'enseignement coopératif et de stages rémunérés qui font de plus en plus partie intégrante des programmes d'études, les étudiants doivent désormais faire un choix entre l'aide financière dont ils ont besoin pour poursuivre leurs études et l'expérience de travail qui les aidera à mieux réussir sur le marché du travail. Cette politique nuit non seulement aux étudiants, mais aussi aux employeurs et à l'avenir économique du pays. En éliminant la limite de revenu qu'un étudiant qui travaille a le droit de gagner, nous veillerons à ce que les étudiants ne soient pas injustement ciblés par les conséquences imprévues de cette politique, tout en créant un système de prêts aux étudiants plus simple et efficace.

Les frais de scolarité se sont accrus à un taux trois fois plus élevé que le taux d'inflation ces 10 dernières années, c'est-à-dire de 45 % depuis 2003, alors que le plafond des prêts aux étudiants n'a pas du tout augmenté au cours de cette période. Le gouvernement doit donc élever le plafond hebdomadaire du PCPE de 210 à 245 \$ par semaine pour tenir compte de l'augmentation des frais associés à la poursuite d'études postsecondaires.

Le fait que les besoins financiers de 31 % des étudiants canadiens dépassent les fonds auxquels ils ont accès illustre cette réalité. Pour compenser ce manque de financement, les étudiants font face à des choix troublants. L'une de leurs options est de se tourner vers des prêteurs privés, dont les taux d'intérêt sont extrêmement élevés et qui ne sont pas très flexibles quant aux modalités de remboursement. Une autre est de demander le soutien de leur famille, qui doit alors souvent sacrifier sa propre stabilité financière.

En effet, selon un sondage réalisé par Abacus Data, 33 % des familles qui contribuent financièrement aux études de leurs enfants doivent piger dans leurs épargnes de retraite et 14 % sont obligées de réhypothéquer leur logement pour y parvenir. La question du coût élevé des études ne touche pas seulement les étudiants, mais aussi les familles de la classe moyenne du Canada. La dette des étudiants devient de plus en plus la dette des familles, et tous les Canadiens devraient s'en préoccuper.

Enfin, l'ACAE veut s'assurer que les étudiants issus de milieux défavorisés et ayant des besoins financiers élevés soient soutenus de façon adéquate. Elle recommande au gouvernement du Canada de mieux soutenir les étudiants en augmentant le montant de ses bourses de 9,4 % pour compenser l'inflation depuis l'instauration du programme en 2009. De plus, l'ACAE demande au gouvernement de créer un programme de bourses différent pour les étudiants des cycles supérieurs, qui ne sont actuellement pas en mesure de présenter une demande de bourses.

Le plus récent rapport du Programme canadien de prêts aux étudiants révèle que de plus en plus d'étudiants doivent emprunter pour payer leurs études, et la proportion d'entre eux qui ont un haut niveau de dette augmente. Les étudiants qui sortent de l'école avec une lourde dette ont moins tendance à s'acheter une maison, fonder une famille ou démarrer une entreprise, et risquent davantage de faire faillite. Des bourses ciblées constitueraient le meilleur mécanisme pour réduire la dette des étudiants, et elles sont en outre associées à un meilleur taux de remboursement à long terme. Dans ce contexte, l'ACAE exhorte le gouvernement à améliorer et moderniser le programme de bourses dans le prochain budget.

Ces recommandations ne sont pas isolées les unes des autres, mais s'inscrivent plutôt dans le cadre d'une stratégie exhaustive de l'ACAE visant à permettre aux étudiants de poursuivre des études postsecondaires et d'obtenir leur diplôme en ayant un niveau d'endettement raisonnable. Une solide économie du savoir créera à son tour une économie vigoureuse et prospère pour l'ensemble du Canada.

• (1710)

Merci beaucoup. Je répondrai volontiers à vos questions.

• (1715)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gordon.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Simpson.

Dr Chris Simpson (président, Association médicale canadienne): Merci beaucoup, monsieur le président, de me donner l'occasion de comparaître devant vous dans le contexte de la préparation du budget fédéral de l'an prochain.

Ce n'est un secret pour personne que la population canadienne vieillit plus vite que jamais, et que cela aura d'importantes conséquences sur divers aspects de notre société. Finances Canada a reconnu ce changement démographique dans un rapport publié en 2012, *Répercussions économiques et budgétaires du vieillissement de la population canadienne*, et les effets qu'il aura sur la croissance de la population active et les finances publiques, le ratio des aînés à celui de la population en âge de travailler devant pratiquement doubler d'ici 2032. Les patients âgés de 65 ans et plus absorbent déjà près de la moitié des dépenses en soins de santé au Canada. De plus, il est difficile pour les aînés d'avoir accès à des services de santé dans tout le continuum des soins, même si la plupart des provinces ont déjà adopté des stratégies sur les soins aux aînés. Ces défis ne font que s'intensifier.

Les Canadiens partagent ces préoccupations. L'AMC a dévoilé les résultats d'un sondage d'opinion en août dernier, indiquant que 95 % des baby-boomers canadiens de 45 ans et plus pensent que nous devons avoir une stratégie nationale sur les soins aux aînés, et 90 % pensent qu'une telle stratégie améliorerait le système de soins de santé dans son ensemble.

En tant que médecin, je partage entièrement ces préoccupations. Prenons une situation que l'on retrouve tous les jours dans les hôpitaux, partout au pays — le nombre élevé de patients en attente d'un autre niveau de soins — les patients dits « ANS ». Je parle des patients, dont bon nombre sont des aînés atteints de démence ou d'autres problèmes chroniques, qui attendent dans un lit d'hôpital, alors qu'ils devraient être ailleurs, parce que nous n'avons pas assez d'établissements de soins de longue durée ou de programmes d'aide à domicile pour eux. Dans mon hôpital, aujourd'hui, il y a 55 patients ANS. Il y a quelques heures, on a annulé la chirurgie que je devais pratiquer sur un patient demain. L'hôpital en entier est fermé et aucune procédure non urgente ni aucun transfert à partir de la région n'est possible.

Le soin d'un patient dans un lit d'hôpital coûte 1 000 \$ par jour. Or, une journée dans un établissement de soins de longue durée coûte 130 \$ et une journée de soins à domicile coûte 55 \$. Si les patients ANS quittaient leur lit d'hôpital pour recevoir des soins plus appropriés, l'AMC estime que le système économiserait 2,3 milliards de dollars par année. Ce ne sont là que des exemples de la façon dont une stratégie nationale sur les aînés pourrait nous aider à dépenser les fonds publics plus intelligemment et à améliorer l'efficacité du système de santé dans son ensemble.

Nous devons reconnaître le rôle critique que jouent les soignants informels, qui sont le pilier de tout système de soins de santé et de services sociaux. La semaine dernière, Statistique Canada a présenté une étude indiquant que 1,9 million de jeunes Canadiens prennent soin de personnes malades et âgées. Cela représente 27 % de la population âgée de 15 à 29 ans. Nous devons veiller à ce que ces soignants reçoivent un soutien suffisant de l'État pour contrer les risques considérables que cela représente sur le plan des coûts économiques, de la perte de productivité et de l'impact sur le marché du travail.

Le rapport de 2012 de Finances Canada reconnaît que nous devons agir sans tarder afin de nous préparer au changement qui nous attend — il faut adopter des politiques qui renforceront l'économie canadienne, sans réduire les services ou les prestations aux aînés. Il n'est pas difficile d'évaluer les conséquences que cette tendance démographique pourrait avoir sur le système de soins de santé dans un avenir rapproché. C'est pourquoi l'AMC recommande que le gouvernement fédéral attribue un financement ciblé au soutien de l'élaboration d'une stratégie nationale sur les aînés — une stratégie qui intégrera dans le continuum les soins à domicile, les hôpitaux, les soins palliatifs et les établissements de soins de longue durée.

Les médecins du Canada pensent que cette période d'excédent fédéral offre une possibilité stratégique d'investir dans nos aînés. Cet investissement profitera non seulement aux Canadiens qui sont dans le besoin aujourd'hui, mais aussi aux générations à venir. Si nous pouvons améliorer les soins offerts à nos aînés, nous pourrions optimiser le rendement du système de soins de santé, pour le bien de tous les Canadiens.

Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Simpson.

Je vais maintenant céder la parole à Mme Friendly.

Mme Martha Friendly (directrice générale, Childcare Resource and Research Unit (CRRU)): Merci.

Je suis la directrice générale de la Childcare Resource and Research Unit. Contrairement au Dr Simpson, je vais vous parler de l'autre extrémité de la fourchette d'âge, mais sachez qu'on y retrouve beaucoup de similitudes sur le plan des politiques.

Je suis très heureuse qu'on m'ait demandé de traiter du lien entre le système de garde d'enfants et l'une des priorités du comité, qui est de soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation.

Je vais faire quelques observations sur les services de garde au Canada. Bien que le Canada soit parmi les pays les mieux nantis, des analyses étrangères menées par l'OCDE et l'UNICEF de la politique et des services d'éducation et de garde des jeunes enfants placent le Canada tout au bas de l'échelle des pays membres de l'OCDE. Je crois savoir que cette préoccupation a déjà été soulevée auparavant.

Selon les plus récentes données dont nous disposons, celles de 2012, nous faisons du surplace à bien des égards dans le domaine de l'éducation et de la garde de la petite enfance. Étant donné le nombre de places limité dans les garderies de qualité, seulement 20 % des enfants âgés de 0 à 5 ans peuvent en bénéficier. De plus, les frais élevés de garderie dans la plupart des régions rendent les garderies de qualité inaccessibles pour les familles moyennes.

Les familles de tous genres sont perdantes — certaines plus que d'autres. Les parents qui ont de la chance peuvent trouver d'excellents services de garde qui non seulement leur permettent de travailler ou de faire des études, mais qui sont bons aussi pour la santé, le développement social et l'éducation de leurs enfants. Les parents qui sont vulnérables — c'est-à-dire qui gagnent un faible revenu, qui sont de nouveaux venus au Canada ou qui sont des parents seuls ou autochtones —, sont doublement désavantagés: ils auront du mal à trouver d'excellents services de garde et, s'ils en trouvent, n'auront probablement pas les moyens de les payer.

Qui plus est, selon les recherches, les enfants qui reçoivent de piètres services de garde pendant que leurs parents travaillent, sont en formation ou vont à l'école, risquent de subir en bas âge les effets négatifs de cette éducation qui laisse à désirer, et ce, qu'ils soient déjà vulnérables ou non pour d'autres raisons.

Vulnérables ou non, les familles d'aujourd'hui ont le même désir de bénéficier des services de garde et d'éducation de la petite enfance qui répondent à deux critères: premièrement, ces services leur permettent de travailler, d'étudier, de recevoir une formation et d'apprendre l'anglais ou le français et, deuxièmement, ils permettent à leurs enfants de s'épanouir dans un environnement où ils peuvent apprendre en jouant, se faire des amis et apprendre à parler et à socialiser. Si la plupart des familles pouvaient bénéficier de tels services, c'est tout le Canada qui en profiterait.

Pour changer les services de garde d'enfants au Canada, il faut mettre en place un programme national de garde d'enfants qui fasse appel aux trois ordres de gouvernement. Le gouvernement fédéral aurait pour rôle d'élaborer, avec la collaboration des provinces et des territoires, un vaste cadre d'orientation national, assorti d'un plan de financement durable pour garantir le respect des principes et l'atteinte des objectifs du système. Pour ce faire, il faudrait que le gouvernement fédéral s'engage à être la principale source de financement et agisse comme chef de file et catalyseur.

Comme vous êtes le Comité des finances, je vais aborder certains aspects financiers. Je vais même formuler quelques recommandations à cet égard.

Pour instaurer un bon système de garde d'enfants, il importe, entre autres, que les fonds du gouvernement fédéral soient orientés vers l'offre et non vers la demande. De solides recherches réalisées au Canada et ailleurs montrent que pour tirer pleinement profit des fonds publics, il faut savoir que le financement axé sur la demande comme le fractionnement du revenu, les allocations en espèces telles que la Prestation universelle pour la garde d'enfants et la déduction pour frais de garde d'enfants, sont des initiatives coûteuses qui donnent de piètres résultats sur les plans social et budgétaire.

D'après notre analyse — et je vais parler au nom d'autres personnes qui travaillent dans le domaine des services de garde et d'éducation de la petite enfance partout au Canada —, l'an prochain, nous avons l'intention de justifier pourquoi et comment le prochain gouvernement du Canada doit immédiatement amorcer le processus consistant à élaborer un programme national de garderies reposant sur les idées présentées ici.

À plus court terme, dans le budget fédéral de 2015, nous proposons que le comité recommande que le ministère des Finances évalue l'efficacité de la Prestation universelle pour la garde d'enfants, les plans proposés pour le fractionnement du revenu et la déduction pour frais de garde d'enfants, et qu'il publie les résultats de son évaluation. Ces programmes coûtent beaucoup d'argent. Avec l'ajout du fractionnement du revenu, ils coûteront aux Canadiens près de 7 milliards de dollars par année.

Ensuite, j'aimerais recommander la création d'un fonds d'urgence destiné aux provinces et aux territoires afin de renforcer les services de garde d'enfants. Selon mes calculs, on parlerait ici de 700 millions de dollars en paiements de transfert fédéraux. Les services de garde s'effritent. En attendant l'élaboration d'un programme national de garde d'enfants, le prochain budget fédéral pourrait laisser entrevoir que cette situation peut changer.

• (1720)

Merci beaucoup. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le président: Merci, madame Friendly.

C'est maintenant au tour de Mme Nolan de présenter son exposé.

Mme Victoria Nolan (bénévole, Institut national canadien pour les aveugles): Bonjour. Je suis ravie d'être ici aujourd'hui au nom de l'INCA et du CAEB, le Centre d'accès équitable aux bibliothèques.

Je lis mon exposé à l'aide d'une technologie d'adaptation; il se peut donc que je dépasse légèrement les cinq minutes qui me sont allouées.

Je suis une athlète paralympique, une enseignante spécialisée et une maman. J'ai appris que j'étais atteinte de rétinite pigmentaire à l'âge de 18 ans. Après la naissance de mon deuxième enfant, j'ai perdu 97 % de ma vision. Je suis donc très bien placée pour savoir qu'il est important d'avoir accès à des ouvrages en médias substituts.

J'aimerais prendre quelques instants pour vous présenter trois personnes qui ont un grand intérêt pour les discussions d'aujourd'hui.

Sam Fulton est un enseignant à la retraite et aussi le président du conseil de l'INCA responsable de la gouvernance des services de bibliothèque. Sam se dit très déçu par le manque d'ouvrages disponibles dans les médias auxquels il a accès.

Craig Oliver, président honoraire de l'INCA et client de la bibliothèque d'INCA, croit fortement que les services de bibliothèque sont essentiels au maintien des emplois des Canadiens aveugles et partiellement voyants.

Enfin, Katja Newman est une étudiante au collège qui a grandi avec l'INCA. Katja affirme que c'est grâce à l'INCA si elle s'est intéressée à la lecture et à l'écriture très jeune. Elle a été témoin de nombreuses innovations techniques, et elle utilise aujourd'hui la bibliothèque d'INCA pour l'aider dans ses travaux scolaires.

Ces trois personnes démontrent à quel point il est important d'avoir accès à des médias substituts.

Durant mon exposé, je vais me concentrer sur deux priorités : la production de contenu en médias substituts et le remplacement de la distribution de livres physiques par une livraison électronique.

Tout d'abord, j'aimerais parler de la production de contenu, plus précisément du CEAB. Le CEAB a été lancé le 1^{er} avril dernier afin d'aider les bibliothèques publiques à offrir des services de bibliothèque à des Canadiens incapables de lire les imprimés. Ce service offre le plus large éventail possible de publications dans un autre format, notamment en braille et en format audio. Il fournit du contenu dans les deux langues officielles et des programmes destinés aux Premières Nations. Il accorde une attention particulière aux jeunes lecteurs ainsi qu'au contenu canadien. Son objectif est d'augmenter le nombre de nouveaux titres accessibles et la vitesse à laquelle on peut se les procurer. Notre but est d'obtenir 50 % du financement du CAEB auprès du gouvernement fédéral, le reste étant fourni par les provinces et les territoires, les grandes bibliothèques urbaines canadiennes, et les dons privés dans le cadre des activités de financement de l'INCA.

Nous demandons un financement fédéral de 3,25 millions de dollars par année pour les trois prochaines années à compter d'avril 2015. Ce financement servira à produire des ouvrages publiés en médias substituts, ce qui est fondamental pour notre communauté.

J'aimerais ensuite parler de la diffusion des documents en médias substituts aux Canadiens. À l'heure actuelle, le financement du gouvernement fédéral sert à couvrir les frais associés aux envois postaux dans le cadre du programme Cécogrammes. Plus d'un million de CD de livres audio — soit plus de deux millions d'objets de correspondance — sont acheminés aux clients puis retournés à l'INCA chaque année. Toutefois, grâce en partie aux subventions octroyées par le gouvernement fédéral depuis 2011, l'INCA a maintenant les infrastructures et une collection lui permettant de distribuer des versions numériques.

Maintenant, la prochaine étape logique serait évidemment de financer la livraison numérique. Cela signifierait réaffecter les 9,9 millions de dollars accordés annuellement dans le cadre du programme Cécogrammes. Il ne s'agit pas ici d'une nouvelle demande de financement, mais plutôt d'un transfert de fonds existants. La livraison numérique permettrait aux Canadiens incapables de lire les imprimés de télécharger des livres partout au Canada sans nécessairement avoir accès à Internet. Grâce à la transition vers la livraison numérique, le coût pour le gouvernement serait réduit de façon considérable, et on commencerait à réaliser des économies presque immédiatement. Au bout de cinq ans, nous prévoyons une réduction annuelle de 7 millions de dollars.

Pourquoi ces initiatives sont-elles si importantes? À l'heure actuelle, les Canadiens incapables de lire les imprimés n'ont accès qu'à un faible 7 % des documents imprimés. Un meilleur accès à un plus grand nombre de documents changera nos vies. Il améliorera le niveau d'alphabétisation et d'éducation, nous ouvrira de nouvelles possibilités d'emploi et d'engagement communautaire, nous donnera accès à plus d'information et de connaissances, réduira les obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées et accélérera l'adoption d'une technologie numérique.

J'aimerais conclure sur une note plus personnelle. Je me suis tournée vers la bibliothèque d'INCA lorsque j'ai réalisé que ma perte de vision n'affectait pas que moi; elle affectait aussi mes enfants car je ne pouvais plus leur lire d'histoires. Aujourd'hui, je télécharge des livres et nous les écoutons ensemble. Cela fait une énorme différence dans nos vies. J'ai également pu voir le succès du programme à l'école, où je peux télécharger des livres et les faire écouter à mes élèves. Toutefois, lorsque mes amis me recommandent des livres, je n'y ai souvent pas accès, étant donné que le contenu en médias substitués est encore très limité.

• (1725)

Imaginez les possibilités qui s'offriront à nous si plus de contenu est produit dans d'autres formats et si on passe à la distribution numérique. Cela changerait complètement la donne pour moi, pour Sam, pour Craig, pour Katja, et pour les 3 millions de Canadiens incapables de lire les imprimés qu'ils représentent aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Madame Nolan, je vous remercie infiniment de votre exposé.

Chers collègues, nous allons poursuivre avec une série de questions de cinq minutes.

[Français]

Monsieur Caron, vous pouvez commencer.

M. Guy Caron: Merci beaucoup.

Encore une fois, je remercie tous les témoins de leurs présentations très enrichissantes.

Docteur Simpson, je vous remercie de votre présentation.

Vous savez probablement que le gouvernement fédéral a pris la décision unilatérale, sans négociation avec les provinces, de diminuer la croissance des transferts vers les provinces en matière de santé. On passera d'environ 6 % à 3 % par année pour les 10 prochaines années. Vous demandez des investissements supplémentaires au gouvernement pour établir une stratégie à long terme concernant le vieillissement de la population, lequel entraînera des pressions sur les budgets des provinces.

De quelle manière pouvez-vous réconcilier cette demande qui, selon moi, est tout à fait légitime, et la décision du gouvernement de réduire la croissance du financement? Une augmentation de 3 % est en-dessous de l'augmentation de 5 % à 5,5 % des coûts en matière de santé que prévoit le Conference Board du Canada.

• (1730)

[Traduction]

Dr Chris Simpson: Je vous remercie de votre question.

Ce que nous espérons vous faire comprendre, je pense, c'est que des fonds ont été alloués à la réduction des délais d'attente, contrairement aux fonds qui ont été transférés par le passé — je pense à l'entente de 2004. Avec le recul, je crois qu'on peut dire que la reddition de comptes n'était pas très rigoureuse à ce chapitre. Le produit était correct, mais nous avons en quelque sorte fait du surplace sans vraiment transformer le système.

Cette fois-ci, si nous acceptons qu'il y ait des paiements de transfert fédéraux, joignons-y des mécanismes de reddition de comptes fort ingénieux — indépendamment du montant, car je comprends les grandes implications politiques de la question. Ce que nous offrons, j'imagine, c'est le fruit d'une grande réflexion de deux ou trois ans au sein de notre organisation. En constatant l'ampleur de ce problème qui touche pratiquement tous les Canadiens, nous nous

sommes demandé par où nous commencerions si nous devions débiter quelque part. Tout semble retomber du côté des soins aux aînés, car si nous arrivons à pallier les lacunes du secteur, je pense que nous corrigerons bien des problèmes du système. Les investissements ciblés dont nous parlons actuellement nécessitent une bien meilleure reddition de comptes sur le plan des résultats obtenus. Surtout, le gouvernement fédéral ne doit pas être le seul intervenant. Je pense qu'il faut aussi tenir compte de l'apport des gouvernements provinciaux et territoriaux. À vrai dire, il faut également penser à notre contribution. Médecins et autres fournisseurs de soins de santé doivent faire partie de la solution. Tout le monde doit redoubler d'efforts.

Le président: Chers collègues, ai-je le consentement unanime pour continuer la séance encore 20 minutes?

Merci.

Monsieur Caron.

[Français]

M. Guy Caron: Vous m'amenez sur un terrain intéressant parce que la deuxième question que je voulais vous poser a justement trait à cela.

Comme vous le savez, la santé est un domaine de compétence provinciale. Ainsi, les provinces ne sont pas nécessairement réceptives au fait qu'il y ait des conditions rattachées à ces transferts. Cependant, il y a la question d'une stratégie intégrée de soins de santé pour les aînés. Vous avez mentionné les soins de longue durée et les soins à domicile. On peut également y intégrer les soins palliatifs, dont une grande partie est destinée à la population plus âgée.

Comment le gouvernement fédéral peut-il jouer un rôle de leader pour traiter ces questions de manière cohérente en collaboration avec les provinces, afin que ces dernières puissent sentir que leur compétence est respectée?

[Traduction]

Dr Chris Simpson: Je vous remercie infiniment de la question, car voilà bien sûr le véritable enjeu.

Lorsque j'envisage la question, je me plais à étudier des pays européens qui ont mieux réussi que nous. Leurs systèmes de santé obtiennent un rang supérieur aux nôtres dans les évaluations du rendement par pays, alors qu'ils y consacrent une part plus infime de leur PIB. Ils obtiennent donc de meilleurs résultats que nous avec moins d'argent. Comment y arrivent-ils? De trois façons. Tout d'abord, ils sont dotés d'un corps médical très compétent qui est prêt à s'investir personnellement et à prendre les commandes. Je vous assure que nous sommes prêts à le faire et que nous le faisons déjà. En deuxième lieu, il nous faut des objectifs stratégiques allant au-delà des phrases-chocs et des cycles politiques. Il nous faut un but ultime et un objectif à atteindre. Troisièmement, le gouvernement national doit être déterminé.

Je pense que les querelles de compétences ne sont qu'une distraction. Elles nous ont permis, je crois, d'éviter la prise de décisions difficiles. Il y a bien sûr des volets de la santé qui relèvent des provinces, mais toutes les instances gouvernementales doivent certainement viser la santé pour les Canadiens. Nous demandons au gouvernement fédéral de participer à la discussion.

Le président: Merci.

Nous allons passer à M. Keddy, qui dispose de cinq minutes.

•(1735)

M. Gerald Keddy: Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins.

Monsieur Simpson, vous avez dit dans votre mémoire qu'un séjour à l'hôpital coûte environ 1 000 \$ par jour, alors qu'un foyer pour personnes âgées coûte 130 à 140 \$ par jour et, les soins à domicile, entre 50 et 60 \$ par jour. Bien franchement, j'ai toujours dit qu'il serait moins cher d'envoyer à l'hôtel certains patients des hôpitaux qui sont capables de prendre soin d'eux.

Vous avez dit une chose qui a vraiment retenu mon attention, à savoir que d'autres pays réussissent mieux que nous avec moins de ressources. Les soins de santé représentent une part considérable du budget fédéral. Il existe un problème de compétence, et je pense que vous l'avez expliqué un peu trop facilement. Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent déployer beaucoup d'énergie pour s'y retrouver sur le terrain.

Nous avons notamment mis en oeuvre l'Inforoute Santé Canada. En avez-vous constaté les résultats concrets sur le terrain? Permet-elle aux Canadiens de réaliser des économies? Recevez-vous les dossiers des patients plus vite?

Dr Chris Simpson: Encore une fois, je vous remercie de cette question. D'après les chiffres actuels, je pense qu'environ deux tiers des médecins de famille utilisent désormais les dossiers de santé électroniques, ce qui constitue une amélioration substantielle. Nous sommes bel et bien sur la bonne voie, malgré le retard que nous accusons.

On ne sait pas trop combien d'argent cette mesure a permis d'économiser. Il n'y a peut-être pas eu d'économies à ce jour puisque l'ensemble du système n'est pas encore complètement intégré. Par exemple, en tant que spécialiste en milieu hospitalier, je n'ai pas accès aux dossiers de santé des médecins de famille qui me renvoient des patients, ce qui entraîne un redoublement des examens, des retards et ce genre de choses, comme vous le savez déjà.

Mais je pense qu'il s'agit vraiment d'un élément essentiel non seulement pour communiquer les renseignements sur les patients, mais aussi pour mesurer le rendement de notre système. C'est sans doute une des principales raisons pour lesquelles certains pays comme le Danemark et même le Royaume-Uni ont connu un essor fulgurant récemment. Au sein du Fonds du Commonwealth, le rendement de notre système de santé se classe au 10^e rang sur 11. Seul le système des États-Unis est pire que le nôtre.

M. Gerald Keddy: Merci.

Nous avons vraiment très peu de temps ce tour-ci, et l'appel de la sonnerie se fait entendre, mais vous avez dit une chose sur laquelle je dois revenir à propos de la mesure du rendement. Au bout du compte, tout est axé sur les résultats du côté des universités et des collèges communautaires.

Messieurs Barnard et Gordon, il n'y a vraiment aucune façon satisfaisante de mesurer votre rendement. Lorsque vos associations interviennent auprès de nous, nous ne savons jamais combien d'étudiants ont obtenu leur diplôme ni combien d'entre eux travaillent. Nous ne recevons jamais les résultats. Sommes-nous en train d'envoyer des moteurs diesel dans les collèges communautaires alors que nous devrions former plus de charpentiers? Je pense que le gouvernement a vraiment besoin de cette information axée sur les résultats pour prendre des décisions éclairées. Qu'en pensez-vous?

M. David Barnard: Les universités compilent bel et bien ces données, dont une bonne partie peut vous être transmise, comme les taux d'obtention de diplôme et les taux de réussite. Si le comité y voit

un intérêt, nous pouvons certainement vous faire parvenir l'information.

Une voix: Oui.

M. Gerald Keddy: Puisque j'ai un peu plus de temps que je pensais, je vais vous demander de nous envoyer l'information. Nous l'aurons plus tard et pourrons y jeter un coup d'oeil, car il y a une question que je veux vraiment poser à la représentante de l'Institut national canadien pour les aveugles.

Madame Nolan, je vous remercie de votre exposé. Je voulais simplement mettre les choses au clair à propos du financement de 2011 pour l'infrastructure. Je pense que votre demande la plus importante est de 10 millions de dollars sur trois ans pour continuer à améliorer l'infrastructure déjà en place.

Mme Victoria Nolan: J'aimerais adresser la question à notre représentant de la bibliothèque.

M. Andrew Martin (directeur principal de projet, Centre d'accès équitable aux bibliothèques, Institut national canadien pour les aveugles): Je m'appelle Andrew Martin, directeur du Centre d'accès équitable aux bibliothèques, et j'assiste Victoria dans son témoignage.

Nous demandons cette somme en raison du coût de production important du matériel dans un format que les gens comme Victoria ou Craig peuvent utiliser. Ils ne peuvent lire ni les livres ordinaires ni les livres électroniques qu'on peut commander sur Amazon, qui ne répondent pas à leurs besoins puisqu'ils ne sont pas accessibles aux malvoyants. Nous pourrions peut-être plus tard vous expliquer davantage ce que cela veut dire, mais ce format n'est pas accessible.

Ces gens ont besoin d'un format particulier — Daisy audio est le plus courant —, et la production des livres peut coûter jusqu'à 2 000 ou 2 500 \$. Il faut l'oeuvre originale, idéalement en format électronique, ce qui entraîne des coûts. Il faut aussi payer les narrateurs. Il y a donc des coûts de production.

Au fond, le coût total de production devrait dépasser légèrement les 3 millions de dollars par année. Nous demandons au gouvernement canadien d'assumer ce coût puisqu'il ne s'agit pas de services de bibliothèque. J'espère avoir répondu à votre question.

•(1740)

Le président: Merci. J'essaie de faire avancer les choses et d'être juste envers tous les députés présents, mais vous pouvez bien sûr nous faire parvenir d'autres documents.

Monsieur Brison, allez-y s'il vous plaît.

L'hon. Scott Brison: Merci.

J'ai un commentaire à propos de l'exposé de l'Institut national canadien pour les aveugles et du Centre d'accès équitable aux bibliothèques. Le financement pour vous aider à entrer dans l'ère numérique est particulièrement important de nos jours. Même les modifications apportées aux services de Postes Canada nuisent à l'accessibilité de certaines choses. Les membres du comité dont la famille profite des fruits de votre travail le comprennent bien.

Aussi, je pense parler au nom de tous les membres du comité en disant que nous ne voulons surtout pas contrarier Craig Oliver; vous pouvez donc compter sur un bon soutien, je crois.

J'ai une question pour Travis Gordon.

Tout d'abord, ce ne sont pas toutes les organisations comparaisant devant nous qui ont l'appui de leur député, comme Sean Casey qui est ici aujourd'hui; le sujet d'aujourd'hui est donc très important.

Pour ce qui est de l'exposé du Centre d'accès équitable aux bibliothèques, le rapport sur l'écart intergénérationnel que le Conference Board du Canada a publié récemment met l'accent sur le marché de l'emploi pour les jeunes d'aujourd'hui, et parle des défis qu'ils doivent relever à la fin de leurs études. Avec des niveaux d'endettement plus élevés et un marché de l'emploi très difficile pour les jeunes, devrions-nous faire preuve d'une plus grande souplesse en ce qui a trait au remboursement de la dette étudiante? Devrions-nous leur laisser plus de temps, étant donné que les jeunes ont aujourd'hui du mal à obtenir un bon emploi après leurs études?

M. Travis Gordon: Lorsque nous envisageons de nous attaquer à ces questions, il est bien important d'envisager toutes les avenues. Les modalités de remboursement pourraient être une option. J'ai déjà entendu parler de prolonger la période de grâce et de revoir les taux d'intérêt. Il est également important de s'attaquer au cœur même de l'endettement des étudiants. L'Alliance canadienne des associations étudiantes demande une augmentation de 9,4 % du programme canadien de bourses aux étudiants, ce qui compenserait le manque à gagner depuis 2009, lorsque le programme a été présenté pour la première fois. Celui-ci a véritablement eu une incidence directe sur l'endettement des étudiants. Comme je l'ai dit, il est donc très important d'envisager tous les aspects lorsque nous abordons ce genre de sujet.

L'hon. Scott Brison: Merci beaucoup.

Madame Friendly, je vous remercie infiniment de comparaître à nouveau.

En 2005, le gouvernement fédéral a négocié et conclu des ententes avec l'ensemble des provinces et des territoires concernant un programme national d'apprentissage précoce et de garde d'enfants. Croyez-vous qu'il serait aujourd'hui possible que les provinces et les territoires adhèrent à un tel programme national? Vous qui comprenez le point de vue des provinces et des territoires, croyez-vous que ce soit possible?

Mme Martha Friendly: La première ministre de l'Ontario en a même parlé publiquement; je crois que c'était dans son discours du Trône. Elle a parlé d'une stratégie de réduction de la pauvreté qui venait d'être lancée, et du besoin d'avoir un programme national de garde d'enfants, que l'Ontario accueillerait favorablement. Je n'ai pas posé la question, mais je pense que tout dépendrait de la proposition du gouvernement fédéral.

Ce sont essentiellement les provinces qui sont en première ligne pour ce qui est de la garde d'enfants. Le problème ne vient pas de leur inaction, puisque bon nombre d'entre elles ont essayé d'améliorer les choses, mais plutôt d'un manque d'argent.

Je tiens encore à préciser que la garde d'enfants n'est pas vraiment de compétence provinciale. C'est un peu comme les soins de santé. En fait, bien des propos du Dr Simpson s'appliquent très bien à la garde d'enfants. Il faut vraiment agir dans une sorte de cadre stratégique global, car le manque de cohérence entraîne un véritable gaspillage d'argent et de ressources.

Comprenez bien qu'il est possible d'y arriver au Canada. Nous l'avons déjà fait: le gouvernement fédéral collabore avec les provinces et territoires afin de mettre en oeuvre un programme non pas universel, mais qui correspond aux besoins des Canadiens des milieux ruraux et autochtones partout au pays. D'après les propos de la première ministre de l'Ontario, cette province verrait certainement un tel programme d'un bon oeil. D'autres provinces y

adhérent probablement aussi, dépendamment de la proposition du gouvernement fédéral.

• (1745)

Le président: Il vous reste une minute, tout au plus.

L'hon. Scott Brison: Docteur Simpson, devrions-nous rendre le crédit d'impôt pour aidants naturels entièrement remboursable pour que les familles canadiennes à faibles revenus puissent en profiter?

Dr Chris Simpson: Il s'agirait bien sûr d'un pas dans la bonne direction. Le concept est très bon, mais le problème, c'est que seuls 3 ou 4 % des Canadiens admissibles s'en sont prévalus, alors qu'on parle d'une valeur d'environ 300 \$. Quoi qu'il en soit, c'est un bon exemple d'intervention du gouvernement fédéral dans un volet important pour la santé des personnes âgées ne faisant pas vraiment partie des programmes de santé; cela permettrait de contourner les réserves des autres au sujet des champs de compétence.

Le soutien aux aidants naturels est déterminant. Nous aimerions qu'il soit beaucoup plus important, et votre proposition est excellente.

Le président: Monsieur Brison, vous avez le temps de poser une question très courte.

L'hon. Scott Brison: Le financement fédéral des trois conseils a été réduit ces dernières années. Docteur Barnard, quelles répercussions avez-vous constatées sur le terrain?

Le président: Eh bien...

M. Brison aime me faire le coup: je lui permets de poser une question rapide, puis il demande l'origine de l'univers.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Scott Brison: Vous m'avez dit de poser une question très courte, et c'est ce que j'ai fait.

Le président: Monsieur Barnard, je vous invite à répondre en 30 secondes tout au plus, s'il vous plaît.

M. David Barnard: Les chiffres réels sont à la hausse. Le financement n'a pas suivi le rythme du pouvoir d'achat. Quelles sont les répercussions sur le terrain? Cela se traduit par une concurrence accrue pour les bons chercheurs ayant de bonnes idées. Le système prend de l'ampleur et compte plus de gens. Puisque les subventions n'ont pas tenu le rythme du véritable pouvoir d'achat, il y a probablement de bonnes idées au Canada qui n'obtiennent aucun financement.

Le président: Merci, monsieur Brison.

La parole est maintenant à M. Van Kesteren pour cinq minutes.

M. Dave Van Kesteren: Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps avec M. Adler.

Madame Nolan, j'aimerais m'adresser à vous. Vous avez parlé de l'argent que votre institut a reçu du gouvernement fédéral en 2011 pour les livres numériques; je pense que vous avez mentionné 11 % seulement, ou à peu près. J'aimerais revenir là-dessus. Dites-nous pourquoi ce nouveau service du Centre d'accès équitable aux bibliothèques est tellement bénéfique pour les personnes incapables de lire les imprimés, et comment il les aidera à consulter le matériel.

Je vous invite à nous en dire plus là-dessus.

Mme Victoria Nolan: Je ne suis qu'une cliente, mais comme je l'ai dit, je pense que nous n'avons accès qu'à 7 % du matériel imprimé, environ. J'arrive très rarement à trouver un livre dans un format accessible pour mon usage personnel. Je pense que nous voulons essentiellement accroître le nombre de titres disponibles.

M. Dave Van Kesteren: Je pense que M. Adler veut poser une question complémentaire.

M. Mark Adler: Oui.

Merci, monsieur le président.

Madame Nolan, c'était très touchant lorsque vous avez dit que vous souhaitez faire la lecture à vos enfants. Je sais à quel point c'est important, et je tenais à mentionner combien c'était touchant.

Je suis favorable au Israel Guide Dog Center for the Blind, qui entraîne des chiens-guides. Je constate que vous êtes accompagnée d'un certain nombre de chiens. Je pense à l'importance d'avoir un chien-guide et à quel point celui-ci peut être remarquable. Ces animaux jouent un rôle déterminant pour les personnes malvoyantes.

J'aimerais vous donner quelques noms, et dites-moi simplement ce que ces personnes ont en commun: Aldous Huxley, José Feliciano, Harriet Tubman, Joseph Pulitzer — je suis persuadé que M. Oliver connaît ce nom —, Jeff Healey, et le célèbre écrivain grec Homer. Savez-vous ce que toutes ces personnes ont en commun? Elles étaient toutes malvoyantes, soit aveugles ou atteintes d'une grave déficience visuelle.

Dans quelle mesure est-il important pour les personnes malvoyantes d'avoir une telle ressource? Si ce genre de centre d'installation ou de ressource n'était pas offert aux personnes malvoyantes, quel en serait le coût pour la société et l'humanité?

• (1750)

Mme Victoria Nolan: Eh bien, songez au coût de l'analphabétisme: les gens n'ont pas accès à l'éducation ou à la culture, et ne peuvent pas participer à la communauté ou avoir de simples conversations avec les gens.

Les répercussions sont énormes; on parle de l'appartenance à une communauté.

M. Mark Adler: Nous avons d'excellents exemples de personnes dans l'histoire récente qui ont accompli de grandes choses malgré leur déficience visuelle. Imaginez si nos ressources d'aujourd'hui, de demain et de l'année prochaine avaient été à la disposition de ces gens il y a 100 ou 500 ans. Imaginez les progrès que nous aurions réalisés sur les plans de la technologie, de la société, de la médecine, de la poésie, des arts et de la culture si ces ressources avaient été disponibles à l'époque.

Je vous remercie infiniment.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Adler.

Monsieur Rankin, je crois que vous avez deux ou trois petites questions.

M. Murray Rankin: Combien de temps me reste-t-il? Deux ou trois minutes seulement? Je veux simplement m'assurer de ne pas...

Le président: Deux minutes, si possible.

M. Murray Rankin: Bien.

Madame Friendly, je vous remercie de votre exposé. Vous avez parlé de l'importance d'une stratégie nationale en matière de garde d'enfants. Je veux simplement m'assurer d'avoir bien compris: je pense que vous avez ensuite recommandé que la prestation universelle pour la garde d'enfants et le partage du revenu n'aillent pas de l'avant; vous recommandez plutôt d'utiliser ces fonds pour couvrir le coût d'une telle stratégie.

Mme Martha Friendly: Permettez-moi de m'exprimer autrement.

Un des principaux arguments contre un service de garde d'enfants financé par l'État d'un bout à l'autre du pays, c'est que nous n'en avons pas les moyens. J'aimerais toutefois souligner que l'argent est dépensé sans que personne n'évalue si les résultats sont conformes à l'intention. Un des membres du comité de ce côté a dit que tout doit désormais être axé sur les résultats. Ce que je propose au Comité des finances, j'imagine, c'est d'examiner les programmes liés à la garde d'enfants et d'en évaluer les objectifs pour voir s'ils sont bel et bien atteints. Nous dépensons des sommes considérables sans savoir si elles donnent des résultats. Je ne vais pas jusqu'à dire que l'argent devrait aller au programme national de garde d'enfants. Je dis plutôt que l'argument du manque d'argent pour avoir un programme national de garde d'enfant perd de la force lorsqu'on s'attarde aux dépenses et aux autres ressources afférentes.

M. Murray Rankin: J'ai une petite question pour le Dr Simpson.

Merci beaucoup.

Je crois savoir que l'Association médicale canadienne s'est intéressée davantage aux déterminants sociaux de la santé. Il y a d'excellentes recherches sur le sujet. Puisque deux millions de Canadiens utilisent les banques alimentaires et qu'une personne sur 10 vit dans la pauvreté, avez-vous évalué les répercussions de ces déterminants sociaux sur la santé des gens?

Dr Chris Simpson: Les chiffres vont vous étonner. Nous considérons qu'ils représentent 25 % de tous vos chiffres en santé, dans le genre de système de santé que nous avons. Quelque 10 ou 15 % des cas sont attribuables à notre environnement, comme la pollution atmosphérique et le reste. De plus, au moins 50 % des cas sont attribuables aux déterminants sociaux de la santé, comme le logement, la pauvreté, le manque de transport, l'alimentation, et ainsi de suite.

M. Murray Rankin: C'est incroyable.

Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Monsieur Rankin, je vous remercie.

Au nom du comité, je tiens à remercier tous les témoins d'avoir participé à ce segment de la séance avec vos exposés et vos réponses à nos questions.

Je m'excuse de l'interruption, mais nous devons maintenant aller voter.

Chers collègues, nous nous reverrons demain.

Merci.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>